

**Cameroun : Sixième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, demande de dérogation à un critère de réalisation et revue des assurances de financement—Rapport des services du FMI, supplément, communiqué de presse sur les délibérations du Conseil d'administration, et déclaration de l'Administrateur pour le Cameroun**

Dans le cadre de la **Sixième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, demande de dérogation à un critère de réalisation et revue des assurances de financement**, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI relatif à la sixième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, demande de dérogation à un critère de réalisation et revue des assurances de financement établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 11 septembre 2008 avec les autorités camerounaises sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 18 décembre 2008. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement aux points de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Un supplément contenant une annexe d'information.
- Un communiqué de presse qui résume les points de vue du Conseil d'administration tels qu'exprimés lors de l'examen du rapport des services du FMI le 9 janvier 2009, qui concluait la revue.
- Une déclaration de l'Administrateur pour le Cameroun.

La politique de publication des rapports et autres documents des services du FMI autorise la suppression des passages contenant des informations sensibles.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :

International Monetary Fund • Publication Services  
700 19<sup>th</sup> Street, N.W. • Washington, D.C. 20431  
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201  
Adresse électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international**  
**Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

CAMEROUN

**Sixième revue de l'accord triennal au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, revue des assurances de financement, et demande de dérogation pour non respect d'un critère de réalisation**

Préparé par le Département Afrique  
(en collaboration avec d'autres départements)

Approuvé par Benedicte Vibe Christensen et David Marston

18 décembre 2008

Les discussions relatives à la sixième revue de l'accord FRPC se sont déroulées à Yaoundé du 28 août au 11 septembre, et à Washington du 13 au 16 octobre. La mission a rencontré le Premier Ministre, M. Inoni, le Ministre des Finances, M. Menye, le Ministre de l'Économie, M. Motazé, et le Directeur national de la BEAC, M. Mani. L'équipe était composée de MM. Ghura (chef de mission), Ioannou et Singh (tous du Département Afrique), M. Klemm (Département des finances publiques), M. Gemayel (Département de la stratégie et de l'examen des politiques), et Mme Kabedi-Mbuyi (Représentante résidente). M. Nyambal, Conseiller principal de l'Administrateur pour le Cameroun, et des représentants des services de la Banque mondiale ont participé aux discussions. L'actuel accord FRPC (d'un montant équivalant à 18,57 millions de DTS) a été approuvé le 24 octobre 2005 et prolongé au 31 janvier 2009.

Table des matières	Page
I. Contexte.....	4
II. Évolution économique récente.....	5
III. Compte rendu des entretiens.....	7
A. Préserver la stabilité macroéconomique et la viabilité des finances publiques.....	9
B. Améliorer le climat des affaires.....	12
IV. Évaluation par les services du FMI.....	12
 Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2007-11.....	18
2. Balance des paiements, 2006-11.....	19
3. Situation monétaire, décembre 2005-décembre 2009.....	20
4. Opérations de l'administration centrale, 2006-09.....	21
5. Principaux indicateurs de finances publiques, 2006-09.....	22
6. Indicateurs de la capacité de rembourser le FMI, 2007-17.....	23
7. Décaissements du FMI et calendrier des revues dans le cadre de l'accord FRPC, 2005-08.....	24
 Graphiques	
1. Évolution de la situation budgétaire, 2004-08.....	14
2. Évolution de la situation monétaire et des prix, 2002-08.....	15
3. Évolution du secteur réel, 1980-08.....	16
4. Évolution du secteur extérieur, 2007-11.....	17
 Encadré	
1. Résultats dans le cadre du programme appuyé par la FRPC, 2005-08.....	8
 Appendice	
Lettre d'intention.....	25

**Abréviations et acronymes**

BAfD	Banque africaine de développement
BEAC	Banque des États de l’Afrique Centrale
CAMTEL	Cameroon Telecommunications
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale
COBAC	Commission bancaire de l’Afrique centrale
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
APE	Accord de partenariat économique
TCER	Taux de change effectif réel
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures
SONARA	Société Nationale de Raffinage

## I. CONTEXTE

### 1. **Dans le cadre de la sixième et dernière revue de l'accord FRPC les discussions ont porté sur :**

- L'évolution récente de la situation et la mise en œuvre du programme durant le premier semestre 2008 ; et
- Les politiques destinées à préserver la stabilité macroéconomique et la viabilité des finances publiques et à promouvoir la croissance du secteur privé.

2. **La revue s'est déroulée sur fond de ralentissement de l'économie mondiale.** Les cours des principaux produits de base exportés par le Cameroun ont accusé un net repli. Si cette évolution a quelque peu dissipé les pressions sur les prix des produits énergétiques et alimentaires, elle rend cependant d'autant plus urgente une riposte aux défis économiques du pays à moyen terme, notamment celui des réformes structurelles pour promouvoir la croissance. Les autorités ont revu à la baisse leurs plans de dépenses à moyen terme ainsi que leurs projections de croissance.

3. **Les autorités ont souligné leur souhait de mettre en place un autre programme appuyé par le FMI afin d'accompagner la réalisation des objectifs à moyen terme du Cameroun.** Elles ont entrepris de préparer un programme économique dans le cadre de la mise à jour du DSRP et entendent tenir des discussions sur un programme avec les services du FMI au premier semestre 2009, et notamment sur le type d'intervention avec le FMI<sup>1</sup>. Dans la perspective de ce travail, les autorités ont préparé une stratégie de développement du secteur financier, une étude sur les programmes engagés pour combattre la pauvreté de façon ciblée et un rapport sur la situation de la pauvreté au Cameroun.

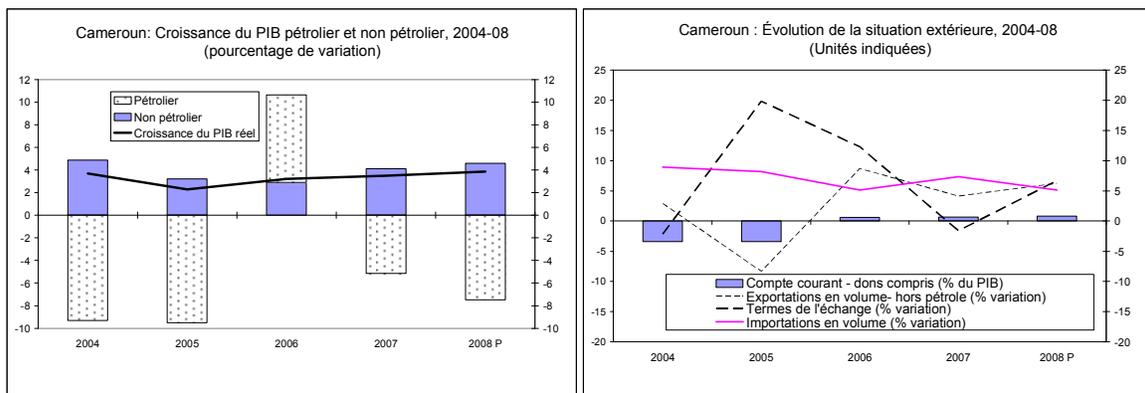
4. **Les tensions sociales se sont apaisées depuis mars.** Le mécontentement qui s'était manifesté au début de l'année avait été provoqué par le renchérissement des produits alimentaires et énergétiques dans un contexte de discussions sur des amendements à la Constitution. Les mesures budgétaires adoptées en mars 2008 — exonérations de droits de douane pour certains produits de première nécessité, gel des prix des carburants, et augmentation des salaires dans la fonction publique — ont contribué à calmer les tensions et à diminuer les pressions liées aux prix. Ces mesures demeurent en vigueur. En avril, le parlement a amendé la Constitution afin de supprimer la limite de deux mandats imposée aux Présidents.

---

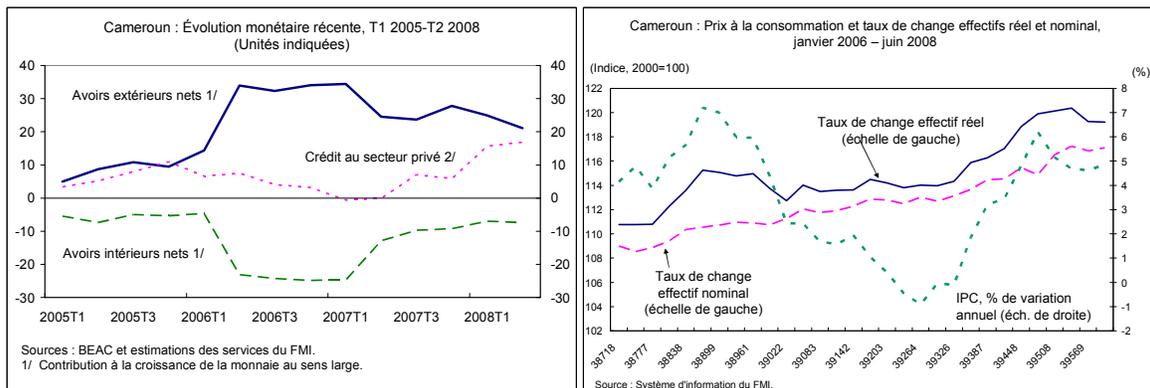
<sup>1</sup> Le dernier rapport de situation annuel sur le DSRP et la note d'évaluation conjointe des services du FMI et de la Banque mondiale (JSAN) ont été présentés au Conseil d'administration en décembre 2007.

## II. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

5. **Face au ralentissement de l'économie mondiale, l'activité manifeste en 2008 une certaine capacité de résistance** (tableaux 1 et 2). Le PIB réel devrait connaître une croissance de 3,9 % en 2008 — en dépit de la contraction prévue de la production pétrolière — alimenté par la montée en puissance de l'activité hors pétrole. Cela dit, la crise mondiale a intensifié les risques baissiers. L'essoufflement de la demande mondiale a entraîné une diminution des exportations de bois. La persistance du niveau élevé des cours du pétrole pendant le gros de l'année permettra cependant d'améliorer le solde des transactions courantes en 2008, malgré l'augmentation des importations issue du renchérissement des produits alimentaires et l'allègement de la fiscalité des produits de base.



6. **La croissance monétaire a ralenti en 2008 et l'inflation est en repli.** La progression des avoirs extérieurs nets a marqué le pas et l'accumulation persistante des dépôts de l'État a contribué à modérer la croissance monétaire (tableau 3). Le crédit au secteur privé s'inscrit en hausse, affichant une progression de 17 % en juin (en glissement annuel), du fait de la mise en marche d'un certain nombre de projets d'investissement. L'inflation a connu un tassement, se situant à 4,9 % en juin (en glissement annuel) — du fait du gel des prix des carburants et de la diminution des prix des produits alimentaires — ce qui a contribué à une certaine dépréciation du TCER.



7. **Les résultats du programme de janvier à juin 2008 ont été mitigés, mais des mesures correctives ont été prises** (lettre d'intention, tableaux 1-2) :

- Le solde budgétaire global a été supérieur aux prévisions du fait d'un niveau de dépenses plus faible que programmé (tableaux 4 et 5). Les dépenses en capital ont considérablement augmenté par rapport au premier semestre 2007, mais elles se sont maintenues en dessous des niveaux du programme, du fait d'un niveau plus faible que prévu des investissements financés sur ressources extérieures.

	2006	2007	2008		Année Prog.
			Jan-Juin Prog.	Est.	
	(pourcentage du PIB)				
Total recettes <sup>1</sup>	19,3	18,8	10,0	9,9	20,6
Pétrolières	6,8	6,4	3,6	3,7	8,1
Non pétrolières	12,4	12,5	6,4	6,2	12,5
Total dépenses	14,5	15,5	8,6	7,7	17,5
Courantes	11,7	11,6	6,3	5,7	12,6
Capital	2,9	3,9	2,3	2,0	4,9
Financées sur ress. extér.	0,7	0,6	0,6	0,3	1,2
Financées sur ress. propres	1,5	1,9	0,9	1,1	1,9
Financées sur allègement dette	0,4	0,9	0,6	0,5	1,3
Variation nette des arriérés	-1,8	-0,8	-0,2	-0,2	-0,3
Solde global <sup>1</sup>	2,9	2,5	1,2	2,0	2,8
Pour mémoire:	(pourcentage du PIB non pétrolier)				
Recettes non pétrolières <sup>2</sup>	13,8	13,8	7,3	7,0	14,3
Solde primaire hors pétrole <sup>3</sup>	0,4	-0,4	-0,7	-0,5	-1,6

Sources : autorités camerounaises et estimations et calculs des services du FMI.

<sup>1</sup> À l'exclusion des dons.

<sup>2</sup> En excluant l'effet de transparence le chiffre du programme pour 2008 est 13,8.

<sup>3</sup> À l'exclusion des dons, prêts projets extérieurs, financés sur PPTE et C2D, et dépenses de restructuration.

- Trois objectifs quantitatifs pour la fin juin n'ont pas été réalisés ; l'un d'entre eux était un critère de réalisation.
  - Le critère de réalisation sur le déficit budgétaire primaire hors pétrole<sup>2</sup> a été dépassé compte tenu du manque à percevoir de recettes non pétrolières (repère) à hauteur de 0,2 % du PIB. Les autorités ont redoublé d'efforts sur le plan de l'administration des recettes et ont inclus un certain nombre de mesures dans la loi de finances de 2009 (voir ci-dessous).
  - Le repère relatif au plancher des paiements à la société nationale de chemin de fer n'a pas été tenu car les créances de la société sur l'État ont fini par être inférieures aux projections.
- Les mesures structurelles liées aux finances publiques et au secteur financier ont été mises en œuvre, encore qu'avec certains retards. Un rapport de supervision sur les opérations financières de la CAMPOST au dernier trimestre 2007 a été préparé (critère de réalisation) et une stratégie de réforme fiscale à moyen terme a été adoptée. Les équipements nécessaires n'ayant pas été livrés à temps, des retards ont été enregistrés dans i) la connexion des systèmes informatiques des administrations des impôts et des douanes et ii) le déploiement du nouveau système de gestion informatisée de la fonction publique. Cependant, le repère sur les transferts budgétaires en temps opportun à la SONARA n'a pas été tenu ; les autorités ont noté que les dotations budgétaires initiales étaient insuffisantes, mais elles ont pris des mesures correctives.
- S'agissant des mesures visant à améliorer le climat des affaires, un guichet unique électronique pour les douanes a été mis en place. Cependant, bien que le travail technique

<sup>2</sup> Corrigé des retards dans le paiement des subventions aux carburants.

sur un projet de loi relatif au commerce électronique ait été achevé, le projet de loi n'a pas encore été déposé au parlement ; cela devrait se faire d'ici la fin juin 2009 (lettre d'intention, §5).

8. **La réforme des entreprises publiques avance lentement.** L'évaluation technique des soumissions pour la privatisation de CAMTEL s'est achevée et les autorités sont en train d'évaluer les prochaines étapes. Dans le secteur des transports aériens, les autorités poursuivent leur stratégie de réforme. La CAMAIR a mis fin à son exploitation en mai 2008 et les opérations de liquidation devraient s'achever d'ici avril 2009. De ce fait le trafic entre le nord et le sud du pays a été perturbé. Les autorités redoublent d'efforts pour lancer une nouvelle compagnie, CAMAIRCo. L'appel d'offres pour le choix d'un partenaire stratégique sera lancé en 2009 (lettre d'intention, §6).

### III. COMPTE RENDU DES ENTRETIENS

9. **Les résultats économiques ont été renforcés durant ces trois dernières années** (encadré 1, graphiques 1-4). Les autorités sont particulièrement satisfaites de l'amélioration des résultats budgétaires et de la gestion des finances publiques, ainsi que de la préservation de la stabilité macroéconomique. Cependant, la mise en œuvre des réformes structurelles a été inégale et la croissance économique n'a pas été à la hauteur de ce qui était escompté. Compte tenu des résultats mitigés en matière de croissance et du ralentissement que connaît l'économie mondiale, les autorités ont réaffirmé leur détermination à insuffler une nouvelle vigueur aux politiques axées sur la croissance.

Cameroun : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2007–10							
(unités indiquées)							
	2007	Scénario de base <sup>1</sup>			Scénario actualisé		
	Est.	2008	2009	2010	2008	2009	2010
<b>Croissance économique et prix</b>							
Croissance du PIB réel non pétrolier <sup>2</sup>	4.1	4.6	4.8	5.2	4.6	4.6	4.9
Prix à la consommation (moyenne période)	1.1	4.1	2.5	2.0	4.5	2.6	2.0
Prix du brut (dollars EU/baril)	69.6	102.0	106.3	104.0	95.0	58.0	65.0
<b>Aggrégats budgétaires<sup>3</sup></b>							
Recettes totales (dons exclus)	20.9	23.5	24.3	23.7	23.0	19.1	18.6
<i>dont</i> : non pétrolières <sup>4</sup>	13.8	14.3	14.6	14.8	14.6	14.8	15.1
Dépenses totales	17.2	19.9	20.4	20.4	21.3	20.0	19.6
<i>dont</i> : courantes hors intérêts	12.3	13.9	13.7	13.6	14.3	13.6	13.1
capital	4.4	5.6	6.2	6.5	6.5	6.0	6.2
Solde primaire non pétrolier <sup>5</sup>	-1.6	-2.4	-2.8	-2.7	-4.3	-2.4	-1.8
Solde global (dons compris)	5.0	4.5	5.0	4.1	2.9	0.2	-0.2
<b>Secteur extérieur</b>							
Compte courant (dons compris) <sup>6</sup>	0.7	1.7	0.5	-0.5	0.8	-4.0	-4.0
Termes de l'échange <sup>2</sup>	-1.6	15.7	-3.8	-6.0	6.7	-30.7	-2.4

Sources : Autorités camerounaises et estimations et projections du FMI.

<sup>1</sup> Basé sur CR/08/279<sup>1</sup>.

<sup>2</sup> Pourcentage de variation.

<sup>3</sup> Pourcentage du PIB non pétrolier.

<sup>4</sup> Les niveaux projetés dans le scénario actualisé prévoient des recettes additionnelles provenant de la suppression de certaines exonérations fiscales en 2008 (0,5% du PIB non pétrolier).

<sup>5</sup> À l'exclusion des dons et dépenses financées sur C2D et dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

<sup>6</sup> Pourcentage du PIB.

<sup>1</sup>Country Report (CR) est un rapport du FMI.

## Encadré. Résultats dans le cadre du programme appuyé par la FRPC, 2005-08

### Les résultats budgétaires et la gestion des finances publiques ont été renforcés.

L'allègement de la dette en avril 2006 a contribué à étayer la viabilité de la dette et à dégager un espace budgétaire pour financer les dépenses prioritaires. Les recettes pétrolières exceptionnelles ont servi à accélérer le remboursement de la dette intérieure, à accroître l'investissement et à normaliser les relations avec les créanciers. Les administrations fiscale et douanière ont été renforcées, mais le ratio recettes non pétrolières/PIB hors pétrole est

pratiquement resté inchangé, du fait de réductions imprévues des droits d'importation et de la TVA sur les produits de base, et de nouvelles exonérations de l'impôt sur les sociétés. Les dépenses sont suivies de plus près, et les autorités s'attaquent aux obstacles qui s'interposent à une exécution plus rapide de l'investissement public.

**Une saine gestion des recettes pétrolières a contribué à maîtriser la croissance monétaire et l'inflation est restée généralement faible.** L'État s'est fortement désendetté auprès du système bancaire, ce qui a contribué à maîtriser la croissance monétaire en dépit d'une forte augmentation des réserves internationales. L'inflation a été maîtrisée grâce à la répercussion partielle de la montée des prix pétrolier, une réduction de la fiscalité sur les produits de base et l'appréciation de l'euro.

**Malgré une reprise, la croissance est restée faible — ce qui s'explique par la mise en œuvre mitigée des réformes structurelles.**

- La santé du secteur financier s'est améliorée grâce à la réforme du bras financier de la Poste et des institutions de microfinance et à l'intensification de la supervision exercée par la COBAC.
- Des progrès ont été faits en matière de gouvernance et de transparence, notamment en mettant en place une cour des comptes et une commission nationale anti-corruption. Grâce à la mise en applications des principes de l'ITIE les opérations du secteur pétrolier ont gagné en transparence.
- La réforme des entreprises publiques a cependant été plus lente que prévu. Si la compagnie de distribution d'eau a été restructurée, la réforme des compagnies nationales de transport aérien et de téléphonie n'a pas encore été menée à terme.

	2005		2006		2007		2008	
	Prog. <sup>1</sup>	Effect.	Prog. <sup>1</sup>	Effect.	Prog. <sup>1</sup>	Effect.	Prog. <sup>1</sup>	Proj.
<b>Secteurs réel et extérieur</b>								
PIB réel non pétrolier <sup>2</sup>	3.7	3.2	4.1	2.9	4.7	4.1	5.1	4.6
Prix à la consommation (moy. période) <sup>2</sup>	1.3	2.0	1.8	4.9	2.0	1.1	2.0	4.5
Compte courant (hors dons) <sup>2</sup>	-2.6	-3.9	-1.4	0.0	-3.4	-0.3	-4.8	-0.1
<b>Aggrégats budgétaires<sup>3</sup></b>								
Recettes totales (hors dons)	16.9	17.6	17.8	19.3	17.1	18.8	16.5	20.5
dont : non pétrolières <sup>4</sup>	13.0	13.8	13.2	13.8	13.4	13.8	13.6	14.1
Dépenses totales	15.3	14.6	17.0	14.5	16.8	15.5	17.0	18.9
dont : capital	3.0	2.4	4.7	2.9	4.1	3.9	4.5	5.8
Solde global (hors dons)	1.6	3.0	0.7	4.7	0.3	3.3	-0.5	1.6
dont : primaire hors pétrole <sup>4,5</sup>	0.8	1.0	0.6	0.4	-0.1	-0.4	-0.3	-2.4
Sources : autorités camerounaises et estimations et projections du FMI.								
<sup>1</sup> Basé sur CR/05/413.								
<sup>2</sup> Pourcentage de variation.								
<sup>3</sup> Pourcentage du PIB.								
<sup>4</sup> Pourcentage du PIB non pétrolier.								
<sup>5</sup> À l'exclusion des dépenses de restructuration et des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures et sur allègement de la dette.								

**10. L'impact macroéconomique à moyen terme du récent fléchissement des cours des matières premières et du ralentissement de l'économie mondiale est mitigé :**

- La croissance du PIB réel hors pétrole devrait être inférieure aux prévisions de quelque 0,3 point de pourcentage par an ;
- L'inflation devrait ralentir davantage du fait d'une diminution des prix des produits énergétiques et alimentaires ;
- Le solde des transactions courantes (dons compris) se creusera à environ 4 % du PIB.

**11. Des risques baissiers considérables pèsent sur les perspectives économiques.** Le ralentissement qu'accuse actuellement l'économie mondiale pourrait être plus prononcé que prévu et entraîner une chute encore plus forte des cours des matières premières et une diminution des exportations camerounaises. Conformément aux recommandations des services du FMI, les autorités ont convenu que si les recettes pétrolières baissaient davantage elles devraient réduire les dépenses non prioritaires, mobiliser davantage de recettes non pétrolières et, le cas échéant, puiser dans les dépôts de l'État à la banque centrale. Une amélioration insuffisante du climat des affaires risquerait de porter atteinte à la croissance et à la lutte contre la pauvreté.

**A. Préserver la stabilité macroéconomique et la viabilité des finances publiques**

**12. Le collectif budgétaire de 2008 prévoit une dotation pour financer de nouveaux projets d'investissement dans l'agriculture, les transports et l'exploitation minière.**

- Les dépenses liées à l'agriculture devraient dopper la production alimentaire et désengorger les goulots d'étranglement.
- Les autorités ont acheté un avion comme contribution de l'État à la création de CAMAIRCo (lettre d'intention, §6).
- L'État envisage de participer à un projet d'exploitation de cobalt et de nickel. Ce projet — qui est resté en veilleuse pendant plusieurs années — est présenté par les autorités comme important pour stimuler l'IDE et la croissance. Une partie de cette participation sera cédée au secteur privé (lettre d'intention, §7).

**13. L'orientation budgétaire proposée pour 2008 reste alignée sur la viabilité des finances publiques et la stabilité macroéconomique.** Les dépenses d'investissement supplémentaires devraient s'élever à 1 % du PIB et être financées par les recettes pétrolières exceptionnelles<sup>3</sup>. Le solde budgétaire primaire hors pétrole devrait se creuser à 2,4 % du PIB

---

<sup>3</sup> Estimées à 1,4% du PIB au premier semestre 2008.

hors pétrole et être aligné sur la viabilité des finances publiques. Les dépenses courantes devraient être entièrement couvertes par les recettes non pétrolières, maintenant ainsi un solde courant non pétrolier et budgétaire global positifs.

**14. La stratégie économique à moyen terme vise à préserver la viabilité budgétaire tout en augmentant les dépenses prioritaires afin d'accélérer la croissance et la lutte contre la pauvreté :**

- La chute prononcée des recettes pétrolières escomptées rend d'autant plus urgente la mobilisation de recettes non pétrolières additionnelles pour pouvoir accroître les dépenses prioritaires. Compte tenu du niveau élevé des taux d'imposition au Cameroun et des tensions sociales actuelles, les autorités ont émis des réserves à l'égard des mesures de politique fiscale, mais elles ont convenu de redoubler d'efforts pour améliorer l'administration des recettes fiscalo-douanières (lettre d'intention, §3). Les exonérations de droit de douane adoptées en mars 2008 seront également supprimées.
- Conformément aux conseils des services du FMI, les autorités visent à maintenir un solde budgétaire courant hors pétrole positif, ce qui suppose que les dépenses courantes doivent être pleinement couvertes par les recettes non pétrolières. Les projets d'investissement seront financés par les recettes pétrolières et un recours à la dette en tenant dûment compte des capacités d'absorption et des capacités administratives, et avec une gestion avisée de la dette. Les projets d'investissements devront se centrer sur le renforcement de l'agriculture, de l'énergie, du réseau routier, de l'éducation et de la santé. Les pressions à la hausse sur les prix seraient maîtrisées car la priorité est accordée aux projets d'investissement ayant pour vocation d'accroître la productivité et présentant une forte composante d'importations.
- Le solde budgétaire primaire hors pétrole reste l'ancrage budgétaire. Le déficit à moyen terme (voir tableau texte ci-dessus) ne s'écarte pas outre mesure de celui qui ressort de l'application du modèle basé sur l'hypothèse du revenu permanent (de 1,6 % du PIB).

**15. Les autorités ont convenu de la nécessité d'accroître l'efficacité des dépenses publiques.**

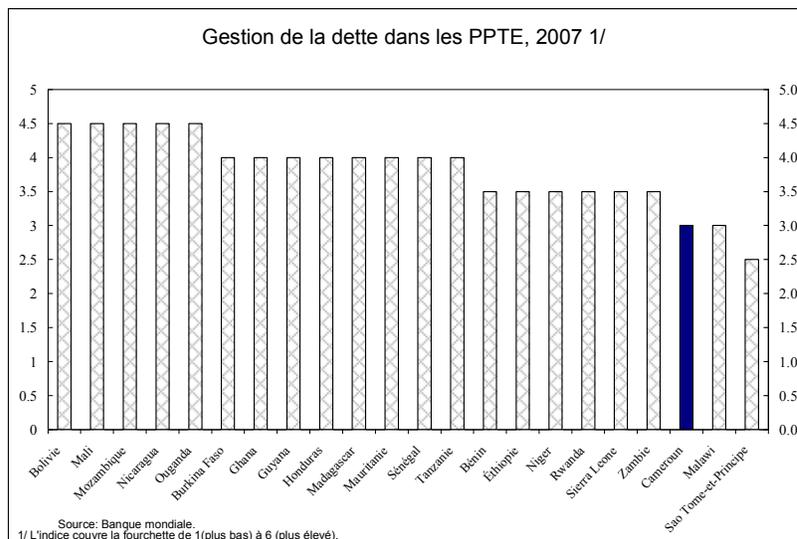
- Pour améliorer la qualité des dépenses il sera crucial de réduire les transferts et les subventions et de redéployer les ressources vers les dépenses prioritaires. Vu le repli des cours du pétrole, les autorités vont diminuer les subventions aux prix des carburants.
- Il faut améliorer davantage les capacités administratives. Les autorités entendent renforcer les capacités de préparation des projets d'investissement dans un cadre à moyen terme. De plus, elles suivront de près la nouvelle loi budgétaire organique. La loi adoptée par le parlement en décembre 2007 prévoit, notamment une structuration du budget par

programme en renforçant l'exécution budgétaire, des règles de comptabilité et de contrôle plus rigoureuses et une plus grande transparence.

**16. La loi de finances de 2009 est conforme aux objectifs ci-dessus.**

- Les recettes totales devraient diminuer de 2½ % du PIB par rapport à 2008 — du fait du fléchissement des cours du pétrole — malgré une augmentation des recettes non pétrolières d'environ 0,2 point de PIB non pétrolier. Le budget repose sur l'hypothèse d'un baril de pétrole à 58 dollars.
- Les dépenses en capital (à l'exclusion de celles liées à la restructuration) augmenteront de 0,2 % du PIB par rapport au niveau de 2008. En termes de PIB les dépenses courantes resteront inchangées.
- Le déficit primaire hors pétrole (à l'exclusion des dépenses de restructuration) sera réduit d'environ 1 % du PIB non pétrolier.

**17. Les autorités entendent renforcer leur stratégie de gestion de la dette à moyen terme.** La gestion de la dette du Cameroun est parmi les plus faibles des PPTE ayant franchi le point d'achèvement. Les autorités ont déclaré qu'il était prioritaire de mettre en œuvre une nouvelle stratégie de gestion de la dette conforme aux directives régionales de la CEMAC. La stratégie s'appuiera sur un cadre macroéconomique à moyen terme viable, conformément aux recommandations d'une récente mission d'assistance technique du Département des marchés monétaires et de capitaux.



**18. Compte tenu des arriérés du Cameroun envers les créanciers extérieurs privés, la question des assurances de financement a été examinée.** Les services du FMI ont rappelé qu'il était important de conclure un accord avec tous les créanciers commerciaux, conformément aux engagements du Cameroun envers le Club de Paris. Les autorités espèrent parachever les négociations avec les deux créanciers commerciaux restants d'ici la fin de 2008.

## B. Améliorer le climat des affaires

19. **Les autorités ont convenu qu'il fallait améliorer le climat des affaires.** Elles ont entrepris de préparer un plan de développement du secteur privé en collaboration avec les industriels privés locaux, la Banque mondiale et la BAfD. Outre une augmentation de l'investissement dans l'infrastructure, elles entendent renforcer la finance et le commerce extérieur.

20. **Finance.** Un comité de pilotage a été mis en place pour exécuter le nouveau plan d'action qui vise à donner plus de profondeur à l'intermédiation financière. Ce plan s'appuie sur les recommandations de la mise à jour du PESF de juin 2007 et propose de créer de nouveaux produits financiers pour les PME, d'améliorer le recueil de données et de diversifier les instruments financiers. Les services ont encouragé les autorités à réfléchir aux formules optimales de fourniture de services financiers aux régions rurales et d'avancer dans la restructuration de la CAMPOST à partir du plan d'action récemment élaboré. Ils les engagent par ailleurs à trouver une solution rapide aux problèmes des deux banques mises sous tutelle.

21. **Commerce extérieur.** Le manque à percevoir à long terme imputable à l'APE récemment signé sera vraisemblablement modeste car la libéralisation sera progressive et elle s'appliquera d'abord aux produits faiblement imposés. Pour réduire dans toute la mesure du possible le risque de diversion des échanges, les autorités ont convenu de continuer à engager leurs partenaires de la CEMAC à libéraliser le commerce régional en i) réduisant le tarif extérieur commun maximum de 30 à 20 %, ii) supprimant les exonérations, surtaxes et taxes d'exportation restantes, iii) harmonisant les règles d'origine, et iv) facilitant les échanges.

## IV. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

22. **Les services du FMI saluent l'importance croissante que les autorités attachent à l'accélération de la croissance tout en préservant la viabilité des finances publiques.** La faiblesse de l'activité non pétrolière appelle des mesures. Il faudrait à cet égard insister sur une meilleure exécution des dépenses en capital et des dépenses de lutte contre la pauvreté, et le renforcement du climat des affaires. La détermination des autorités à renforcer davantage le secteur financier et à assurer une plus grande ouverture des échanges est louable. Il convient par ailleurs de saluer les efforts qu'elles déploient pour mener à bien ces mesures tout en préservant la viabilité des finances publiques.

23. **Les autorités doivent rester vigilantes face à une conjoncture mondiale en rapide évolution.** Bien que l'économie camerounaise ait démontré une certaine capacité de résistance au ralentissement mondial, le récent repli des cours du pétrole pèse considérablement sur les perspectives à moyen terme. Cette situation rend d'autant plus nécessaire une plus grande mobilisation de recettes non pétrolières afin de financer les dépenses prioritaires et d'améliorer la qualité des dépenses publiques, ainsi que la mise en

œuvre des réformes structurelles de nature à encourager l'investissement direct étranger. À cet égard, la loi de finances de 2009 présente un bon équilibre. Cependant, si les recettes pétrolières venaient à baisser davantage en 2009, les autorités devraient comprimer les dépenses non prioritaires, mobiliser des recettes non pétrolières additionnelles et, le cas échéant, puiser dans les dépôts de l'État à la banque centrale.

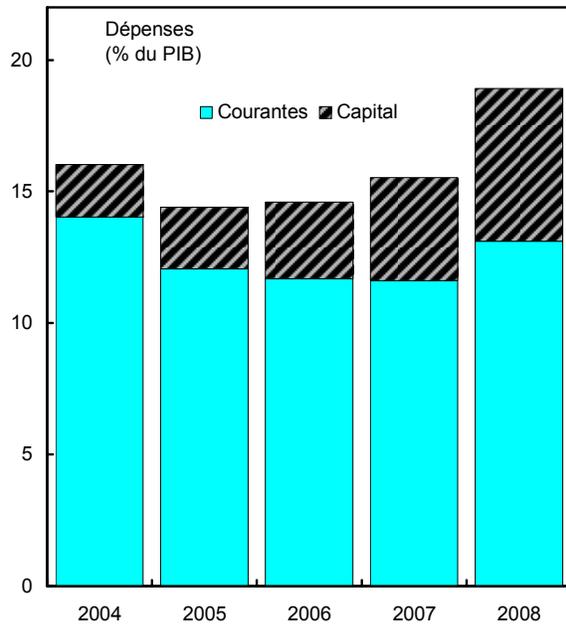
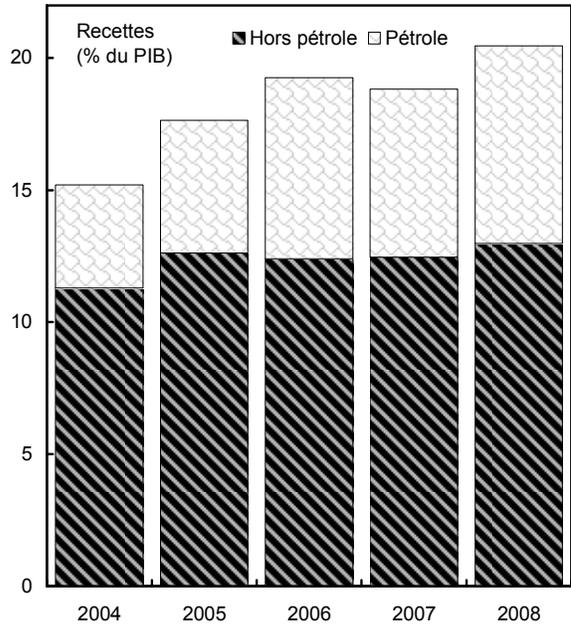
24. **Les services du FMI saluent les mesures correctives prises pour remédier aux faiblesses des recettes non pétrolières.** Les résultats enregistrés dans le cadre du programme durant le premier semestre ont été mitigés, certaines mesures ayant notamment été achevées avec un certain retard. Les mesures de recettes additionnelles comprises dans la loi de finances de 2009 devraient compenser le manque à percevoir constaté en 2008 et permettre d'atteindre les objectifs de recettes pour 2009. Il importe d'encourager les efforts destinés à améliorer le climat des affaires.

25. **Les services du FMI recommandent au Conseil** d'accorder une dérogation pour la non observation du critère de réalisation lié au solde budgétaire primaire hors pétrole, compte tenu des mesures correctives adoptées ; d'achever la sixième revue de l'accord FRPC ; et d'achever la revue des assurances de financement.

Graphique 1. Cameroun : Évolution de la situation budgétaire, 2004-2008 1

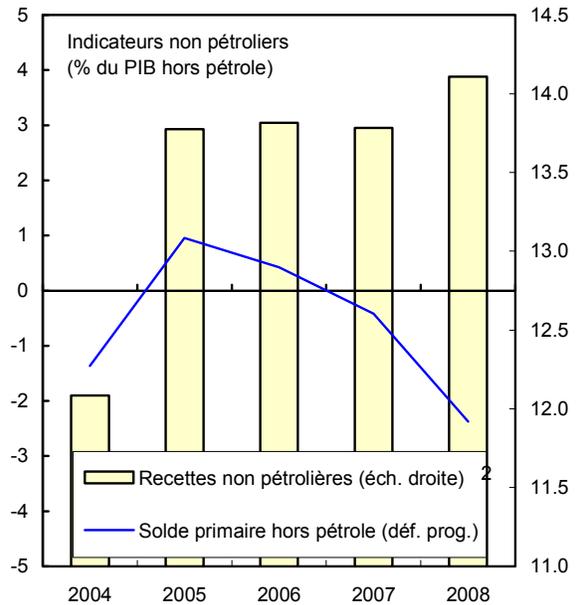
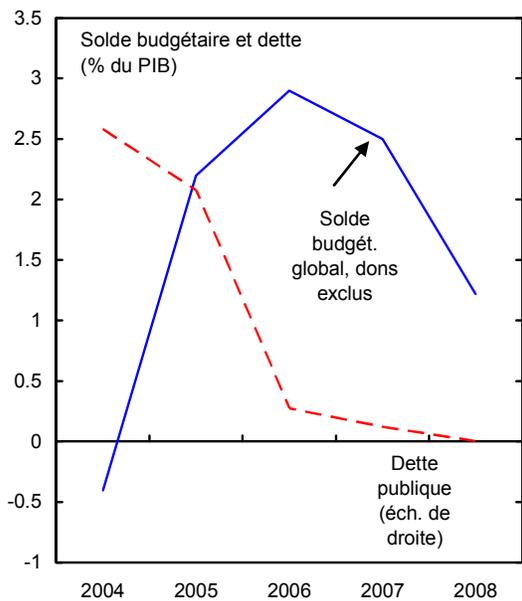
De solides recettes, notamment dans le secteur pétrolier, ...

... et une maîtrise des dépenses courantes, ont permis une augmentation des dépenses en capital...



... and led to overall budget surpluses, which further reduced debt, in addition to debt relief.

Nonoil revenues have improved, but dependence on oil revenues remains high.

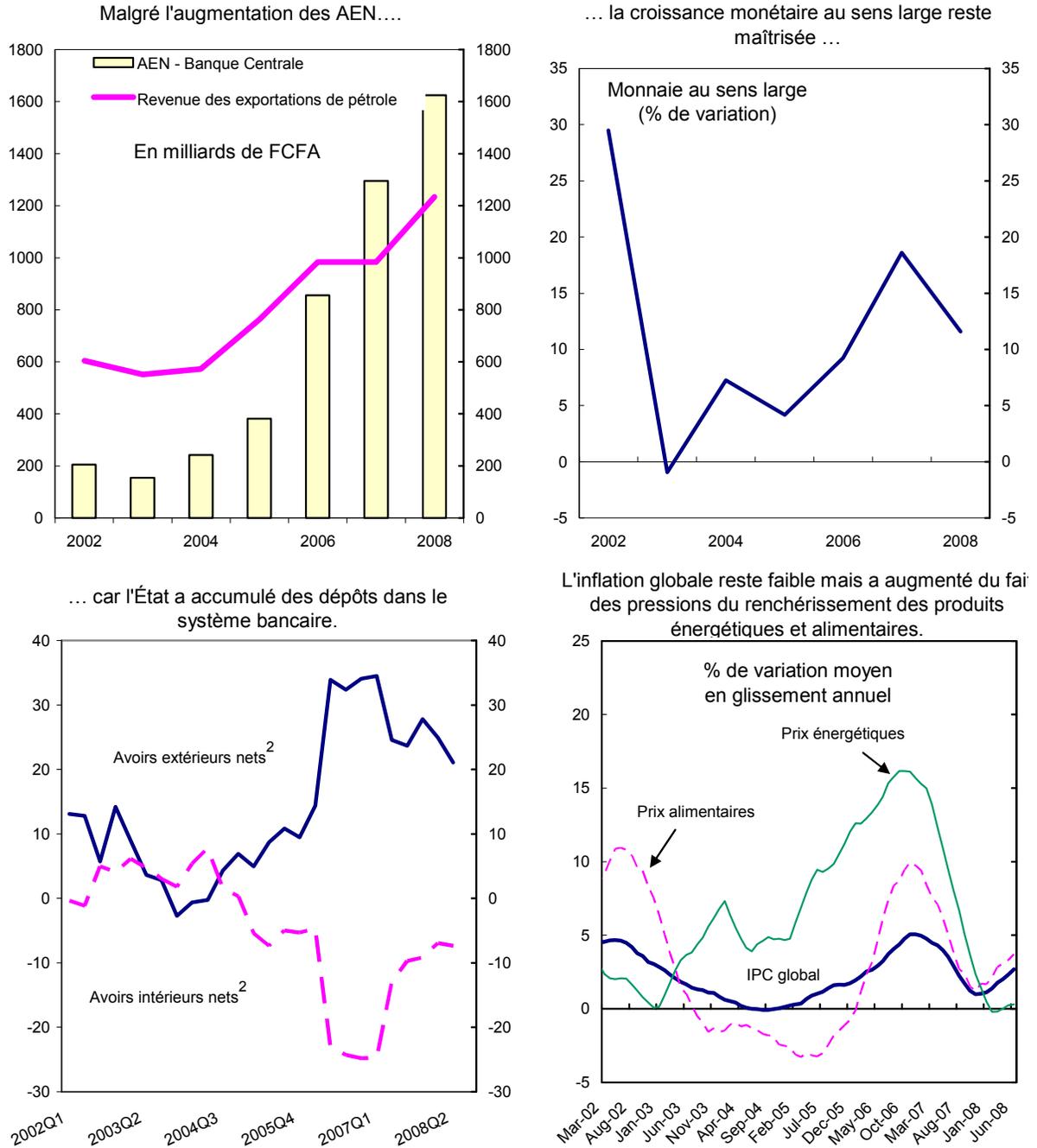


Sources: autorités camerounaises et estimations des services du FMI.

<sup>1</sup>Projections pour 2008.

<sup>2</sup>À l'exclusion de l'effet d'une meilleure transparence, qui a dopé les recettes non pétrolières et les dépenses en 2008.

Graphique 2. Cameroun : Évolution de la situation monétaire et des prix, 2002-08<sup>1</sup>

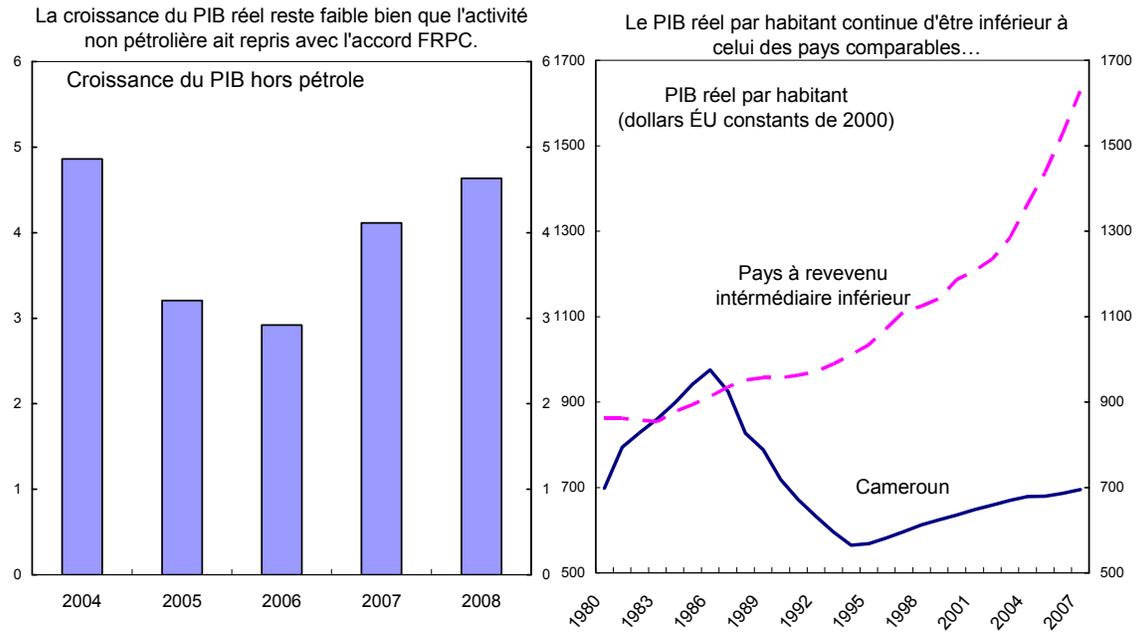


Sources : autorités camerounaises et estimations des services du FMI.

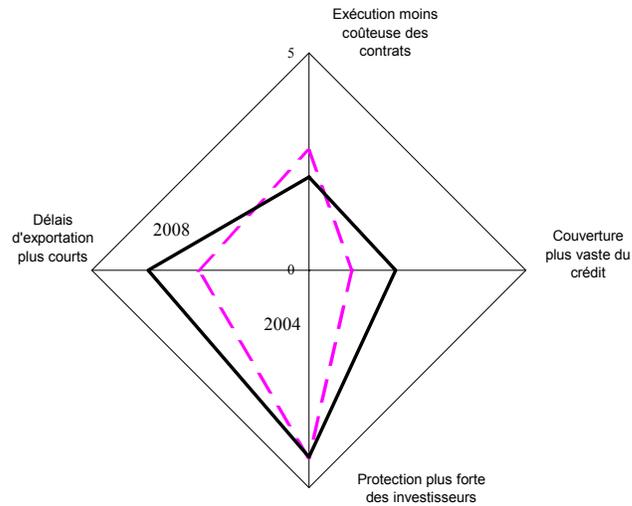
<sup>1</sup>Projections pour 2008.

<sup>2</sup>Contribution à la croissance de la monnaie au sens large (en %).

Graphique 3. Cameroun : Évolution du secteur réel, 1980-2008 <sup>1</sup>

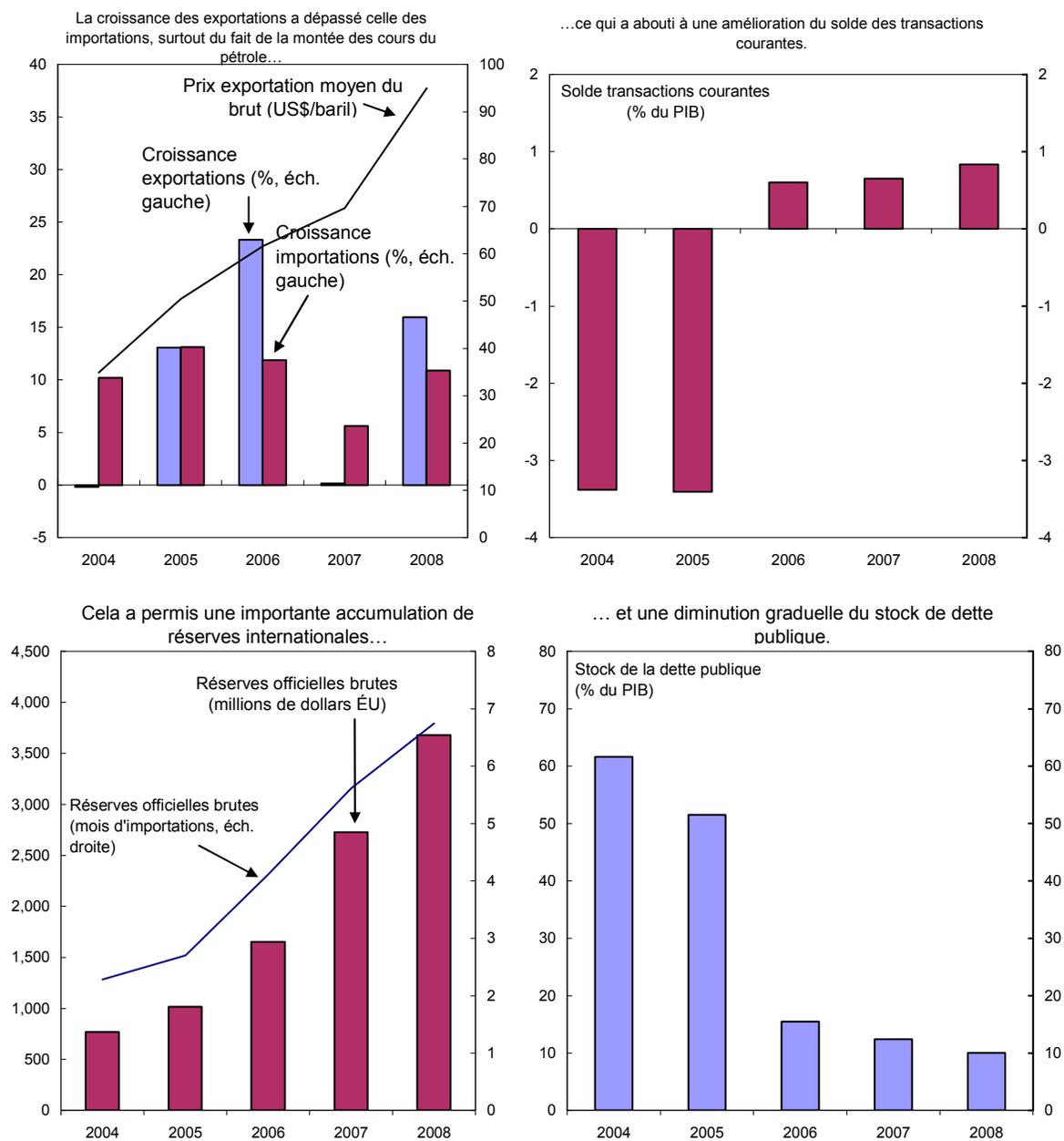


... malgré certaines améliorations dans le climat des affaires.



Sources : Autorités camerounaises et estimations des services de la Banque mondiale et du FMI.

<sup>1</sup> Projections pour 2008.

Graphique 4. Cameroun : Évolution du secteur extérieur, 2004-08<sup>1</sup>

Sources : autorités camerounaises et estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Projections pour 2008

Tableau 1. Cameroun — Principaux indicateurs économiques et financiers, 2007–11

	2007	2008		2009	2010	2011
	Est.	Prog.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(Pourcentage de variation annuelle, sauf indication contraire)						
Revenu national et prix						
PIB à prix constants	3.5	4.5	3.9	4.1	4.0	4.1
Pétrolier	-5.2	2.4	-7.4	-6.0	-14.4	-18.5
Non pétrolier	4.1	4.6	4.6	4.6	4.9	5.0
Déflateur du PIB	2.1	5.7	1.7	-2.6	2.0	2.1
Prix à la consommation (moyenne sur 12 mois)	1.1	4.1	4.5	2.6	2.0	2.0
PIB nominal (milliards de francs CFA)	9,916	10,929	10,477	10,621	11,259	11,961
Pétrolier	948	1,356	1,171	641	652	568
Non pétrolier	8,968	9,573	9,305	9,980	10,607	11,393
Production pétrolière (milliers de barils par jour)	86	88	86	77	67	55
Commerce extérieur						
Volume des exportations	2.3	5.1	4.7	6.1	4.1	4.0
dont : secteur non pétrolier	4.1	6.2	6.2	10.8	8.2	8.2
Volume des importations	7.3	9.1	5.1	3.4	1.6	2.6
Prix moyen des exportations pétrolières (dollars EU le baril)	69.6	102.0	95.0	58.0	65.0	69.3
Taux de change effectif nominal	2.6	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel	-0.7	...	...	...	...	...
Termes de l'échange	-1.6	15.7	6.7	-30.7	-2.4	-4.2
Indice des prix des exportations non pétrolières (francs CFA)	-3.3	-3.9	3.1	-9.6	2.4	1.7
Monnaie et crédit (fin de période)						
Avoirs intérieurs nets <sup>1</sup>	-9.2	-15.3	-4.6	3.7	3.9	3.0
Crédit net au secteur public <sup>1</sup>	-11.6	-17.4	-8.3	0.4	0.6	-1.5
Crédit au secteur privé	5.9	5.2	13.1	7.1	7.0	9.3
Monnaie au sens large (M2)	18.6	10.9	11.6	6.1	6.2	6.2
Vitesse de circulation (PIB/M2 moyenne)	5.3	5.4	5.1	4.9	4.9	4.9
Opérations de l'administration centrale						
Recettes totales	3.3	25.7	19.7	-10.9	3.2	6.1
Dépenses totales	12.9	12.6	16.9	0.6	4.4	4.2
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
Épargne nationale brute	18.9	19.5	19.7	15.0	15.2	15.4
Investissement intérieur brut	18.2	17.7	18.9	19.0	19.2	19.4
Opérations de l'administration centrale						
Recettes totales (hors dons)	18.8	20.6	20.5	18.0	17.5	17.5
Recettes pétrolières	6.4	8.1	7.5	4.1	3.3	2.9
Recettes non pétrolières (pourcentage du PIB non pétrolier)	13.8	14.3	14.6	14.8	15.1	15.4
Dépenses totales	15.5	17.5	18.9	18.8	18.5	18.1
Solde budgétaire (à l'exclusion des variations nettes des arriérés)						
Hors dons	3.3	3.2	1.6	-0.8	-1.0	-0.6
Dons inclus	4.5	4.0	2.6	0.2	-0.2	0.0
Solde primaire hors pétrole (% du PIB non pétrolier) <sup>2</sup>	-1.6	-3.7	-4.3	-2.4	-1.8	-1.0
Solde extérieur						
Solde du compte courant (dons inclus)	0.7	1.7	0.8	-4.0	-4.0	-4.0
Réserves officielles brutes (en mois d'importations)	5.6	7.5	6.8	6.6	6.6	6.5
Stock de la dette extérieure <sup>3</sup>	5.5	6.1	6.0	6.0	6.0	6.0
Stock de la dette publique	12.4	10.3	10.0	11.1	11.8	12.8
(Pourcentage des exportations de biens et de services, sauf indication contraire)						
VAN dette extérieure après PPTE, allégmts bil. post-PPTE et IADM <sup>3</sup>	15.1	16.1	14.9	22.6	24.8	29.3
Service de la dette extérieure <sup>4</sup>	1.0	1.0	1.0	1.3	1.1	1.5
Service de la dette extérieure (en pourcentage des recettes publiques) <sup>5</sup>	2.2	2.0	1.9	2.0	1.8	2.3

Sources : autorités camerounaises et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup>En pourcentage de la monnaie au sens large en début de période.<sup>2</sup>À l'exclusion des dons, des dépenses financées sur C2D et des dépenses en capital financées sur ressources extérieures.<sup>3</sup>Suppose annulation de la dette C2D en 2006.<sup>4</sup>VAN calculée à partir de la méthodologie d'AVD des pays à faible revenu.<sup>5</sup>Paiements effectifs jusqu'en 2006 et après tous les allégements escomptés par la suite.

Tableau 2. Cameroun : Balance des paiements, 2006-11

	2006	2007	2008		2009	2010	2011
		Est.	Prog.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
	(en milliards de francs CFA)						
Solde des transactions courantes	57	65	187	88	-425	-452	-477
Balance commerciale	284	176	411	329	-356	-378	-446
Exportations, f.à.b.	1 932	1 940	2 338	2 280	1 745	1 853	1 868
Pétrole et produits pétroliers	983	984	1 360	1 234	697	692	590
Secteur non pétrolier	949	956	978	1 047	1 048	1 161	1 277
Importations, f.à.b.	-1 648	-1 763	-1 927	-1 951	-2 101	-2 231	-2 314
Services (net)	-227	-261	-275	-288	-313	-309	-291
Revenus (net)	-131	-38	-148	-145	23	4	4
dont : intérêts exigibles sur la dette publique	-73	-37	-30	-30	-28	-25	-23
Transferts (net)	132	187	199	191	221	232	255
Entrées	145	202	215	215	239	249	271
Sorties	-13	-16	-17	-24	-19	-18	-15
Solde du compte de capital et d'opérations financières	324	375	345	242	479	507	558
Compte de capital	2 610	39	11	11	11	10	8
Transferts (capital)	157	23	11	11	11	10	8
Remise de dette	2 452	16	0	0	0	0	0
Compte d'opérations financières	-2 286	336	335	231	469	497	550
Capitaux officiels	-2 558	-21	102	70	88	134	167
Capitaux privés (net)	272	357	233	161	381	362	383
Solde global	380	439	532	329	54	55	81
Financement	-380	-439	-532	-329	-54	-55	-81
Banque des États de l'Afrique centrale	-475	-439	-532	-329	-54	-55	-81
Utilisation des crédits du FMI (net)	-137	4	5	6	0	0	-1
Utilisation des crédits du FMI	-137	4	5	6	0	0	-1
Autres réserves (net)	-338	-443	-537	-335	-54	-55	-80
Financement exceptionnel (allègement de la dette)	89	0	0	0	0	0	0
Variation nette des arriérés	3	0	0	0	0	0	0
Besoin de financement	2	0	0	0	0	0	0
Écart de financement résiduel	2	0	0	0	0	0	0
	(en pourcentage du PIB)						
Balance commerciale	3,0	1,8	3,8	3,1	-3,3	-3,4	-3,7
Solde des transactions courantes							
Hors dons	0,0	-0,3	0,8	-0,1	-4,9	-4,7	-4,6
Dons inclus	0,6	0,7	1,7	0,8	-4,0	-4,0	-4,0
Solde global	4,1	4,4	4,9	3,1	0,5	0,5	0,7
	(pourcentage de variation, sauf indication contraire)						
Volume des exportations	8,1	2,3	5,1	4,7	6,1	4,1	4,0
Secteur pétrolier	6,4	-3,3	1,4	-0,6	-10,9	-14,4	-19,6
Secteur non pétrolier	8,7	4,1	6,2	6,2	10,8	8,2	8,2
Volume des importations	5,1	7,3	9,1	5,1	3,4	1,6	2,6
dont : secteur non pétrolier	0,8	6,0	10,1	6,5	2,0	3,1	4,1
Termes de l'échange	12,3	-1,6	15,7	6,7	-30,7	-2,4	-4,2
Indice des prix des exportations non pétrolières (FCFA)	11,3	-3,3	-3,9	3,1	-9,6	2,4	1,7
Indice des prix des importations (FCFA)	2,9	-0,3	-1,0	5,3	4,1	4,5	1,1
Taux de change (FCFA pour 1 dollar EU)	522,8	479,2	...	...	...	...	...

Sources : autorités camerounaises et estimations et projections des services du FMI.

**Tableau 3. Cameroun — Situation monétaire, décembre 2005–décembre 2009**  
(En milliards de francs CFA sauf indication contraire)

	2005	2006	2007	2008		2009
			Déc. Est.	Juin Est.	Déc. Proj.	Déc. Proj.
Avoirs extérieurs nets	500	1,034	1,510	1,649	1,840	1,894
Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)	382	856	1,296	1,398	1,625	1,679
Banques commerciales	118	178	220	251	220	220
Avoirs intérieurs nets	1,069	679	522	382	428	512
Crédit intérieur	1,174	863	733	579	685	769
Créances nettes sur le secteur public	338	-2	-201	-422	-369	-361
Crédit net à l'administration centrale	238	-90	-304	-514	-462	-454
Créances	461	301	80	0	0	0
Dépôts	-223	-391	-385	-514	-462	-454
Crédit aux organismes autonomes	22	17	17	16	17	17
Crédit aux entreprises publiques	78	71	86	76	76	76
Crédit aux institutions financières	4	6	25	15	25	27
Crédit au secteur privé	832	859	910	981	1,029	1,102
Autres postes (net)	-106	-184	-212	-197	-257	-257
Monnaie et quasi-monnaie	1,568	1,713	2,032	2,026	2,268	2,406
Circulation fiduciaire hors banques	273	259	355	292	369	378
Dépôts	1,295	1,455	1,677	1,734	1,898	2,028
Pour mémoire :						
Contribution à la croissance de la monnaie au sens large (en points de pourcentage)						
Avoirs extérieurs nets	9.5	34.1	27.8	21.1	16.2	2.4
Avoirs intérieurs nets	-5.3	-24.8	-9.2	-7.4	-4.6	3.7
dont : crédit à l'administration centrale	-9.0	-20.9	-12.5	-16.2	-7.8	0.4
Crédit au secteur privé (variation annuelle en %)	10.9	3.2	5.9	16.9	13.1	7.1
Monnaie au sens large (variation annuelle en %)	4.2	9.3	18.6	13.7	11.6	6.1
Circulation fiduciaire	-15.6	-5.4	37.4	18.2	4.0	2.2
Dépôts	9.6	12.4	15.3	13.0	13.2	6.8
Vitesse de circulation (PIB/M2 moyenne)	5.9	5.8	5.3	...	5.1	4.9

Sources : BEAC et estimations et projections des services du FMI.

**Tableau 4. Cameroun : Opérations de l'administration centrale ; 2006–09**  
(En milliards de francs CFA)

	2006	2007		2008		2009
		Est.	Prog.	Proj.	Proj.	
Total des recettes et des dons	4,472	1,985	2,340	2,251	2,019	
Recettes totales	1,808	1,867	2,252	2,144	1,911	
Recettes pétrolières	643	631	881	784	438	
Recettes non pétrolières <sup>1</sup>	1,165	1,236	1,371	1,360	1,473	
Total des dons	2,664	118	88	107	108	
Dépenses totales	1,366	1,542	1,908	1,982	1,994	
Dépenses courantes	1,097	1,151	1,376	1,374	1,397	
Traitements et salaires	419	435	575	575	624	
Biens et services	381	436	431	432	491	
Financées sur allègement de la dette	19	17	51	51	55	
Autres	362	418	380	381	436	
Subventions et transferts	211	230	323	324	245	
<i>dont</i> : subventions aux carburants <sup>1</sup>	22	16	133	133	58	
Pensions	72	84	95	95	100	
Intérêts exigibles	87	50	47	43	38	
Dettes extérieures	72	37	32	33	28	
Dettes intérieures	15	14	15	10	10	
Dépenses en capital	273	389	532	608	597	
Investissement intérieur	177	280	353	408	437	
Financées sur ressources propres	143	187	210	265	278	
Financées sur allègement de la dette	34	93	143	143	159	
Investissement financé sur ressources extérieures	64	62	135	103	140	
Régénération et participation	33	47	44	97	20	
Prêts nets	0	14	0	0	0	
Dépenses non classées	-5	-12	0	0	0	
Solde global, à l'exclusion des variations nettes des arriérés						
Hors dons	442	326	344	163	-83	
Dons inclus	3,106	444	432	270	25	
Variation nette des arriérés	-170	-78	-35	-35	-22	
Dettes extérieures	3	0	0	0	0	
Dettes intérieures	-173	-78	-35	-35	-22	
Solde global, base caisse						
Hors dons	272	248	309	128	-105	
Dons inclus	2,936	366	397	235	3	
Financement	-2,938	-366	-397	-235	-3	
Financement extérieur, net	-2,476	-47	74	42	68	
Amortissement	-2,635	-87	-71	-71	-71	
Tirages	38	40	146	114	139	
Financement de projets	38	40	125	93	139	
Financement de programmes (prêts)	0	0	21	21	0	
Rééchelonnement de la dette	14	0	0	0	0	
Financement exceptionnel	107	0	0	0	0	
Financement intérieur, net	-462	-318	-472	-277	-71	
Système bancaire	-305	-217	-353	-158	8	
Système bancaire, hors PPTE et C2D	-238	-182	-345	-169	-12	
Flux nets PPTE	-2	-9	2	2	9	
Flux nets C2D	-65	-26	-10	9	10	
Amortissement	-159	-106	-79	-79	-59	
Financement non bancaire	2	4	0	0	0	
Réserves	0	0	-40	-40	-20	
Pour mémoire :						
Dépenses financées sur initiative PPTE	52	56	78	78	78	
Dépenses financées sur C2D	0	53	80	80	100	
Dépenses financées sur IADM	0	2	36	36	36	
Solde primaire hors pétrole (selon la définition du pg) 2	36	-37	-153	-221	-146	
Solde courant hors pétrole, hors dons et arriérés <sup>3</sup>	73	93	20	10	104	

Sources : autorités camerounaises et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> À compter de 2008, l'aide fournie à la SONARA par le biais d'une réduction des impôts est remplacée par une subvention explicite, avec une augmentation équivalente des recettes non pétrolières.

<sup>2</sup> À l'exclusion des dons et dépenses en capital financées sur ressources extérieures, dépenses de restructuration et dépenses financées sur PPTE et C2D.

<sup>3</sup> À l'exclusion des dons, dépenses en capital financées sur ressources extérieures, et dépenses financées sur C2D.

**Tableau 5. Cameroun : Principaux indicateurs de finances publiques, 2006–09**  
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2006	2007		2008		2009
		Est.	Prog.	Proj.	Proj.	
Total des recettes et des dons	47,6	20,0	21,4	21,5	19,0	
Recettes totales	19,3	18,8	20,6	20,5	18,0	
Recettes pétrolières	6,8	6,4	8,1	7,5	4,1	
Recettes non pétrolières <sup>1</sup>	12,4	12,5	12,5	13,0	13,9	
Total des dons	28,4	1,2	0,8	1,0	1,0	
Dépenses totales	14,5	15,5	17,5	18,9	18,8	
Dépenses courantes	11,7	11,6	12,6	13,1	13,2	
Traitements et salaires	4,5	4,4	5,3	5,5	5,9	
Biens et services	4,1	4,4	3,9	4,1	4,6	
Financées sur allègement de la dette	0,2	0,2	0,5	0,5	0,5	
Subventions et transferts	2,2	2,3	3,0	3,1	2,3	
<i>dont</i> : subventions aux carburants <sup>1</sup>	0,2	0,2	1,2	1,3	0,5	
Pensions	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	
Intérêts exigibles	0,9	0,5	0,4	0,4	0,4	
Dette extérieure	0,8	0,4	0,3	0,3	0,3	
Dette intérieure	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	
Dépenses en capital	2,9	3,9	4,9	5,8	5,6	
Investissement intérieur	1,9	2,8	3,2	3,9	4,1	
Financées sur ressources propres	1,5	1,9	1,9	2,5	2,6	
Financées sur allègement de la dette	0,4	0,9	1,3	1,4	1,5	
Investissement financé sur ressources extérieures	0,7	0,6	1,2	1,0	1,3	
Réhabilitation et participation	0,4	0,5	0,4	0,9	0,2	
Prêts nets	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	
Dépenses non classées	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	
Solde global, à l'exclusion des variations nettes des arriérés						
Hors dons	4,7	3,3	3,2	1,6	-0,8	
Dons inclus	33,1	4,5	4,0	2,6	0,2	
Variation nette des arriérés	-1,8	-0,8	-0,3	-0,3	-0,2	
Dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dette intérieure	-1,8	-0,8	-0,3	-0,3	-0,2	
Solde global, base caisse						
Hors dons	2,9	2,5	2,8	1,2	-1,0	
Dons inclus	31,3	3,7	3,6	2,2	0,0	
Financement	-31,3	-3,7	-3,6	-2,2	0,0	
Financement extérieur, net	-26,4	-0,5	0,7	0,4	0,6	
Amortissement	-28,1	-0,9	-0,7	-0,7	-0,7	
Tirages	0,4	0,4	1,3	1,1	1,3	
Financement de projets	0,4	0,4	1,1	0,9	1,3	
Financement de programmes (prêts)	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	
Rééchelonnement de la dette	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	
Financement exceptionnel	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	
Financement intérieur, net	-4,9	-3,2	-4,3	-2,6	-0,7	
Système bancaire	-3,2	-2,2	-3,2	-1,5	0,1	
Système bancaire, hors PPTE et C2D	-2,5	-1,8	-3,2	-1,6	-0,1	
Amortissement	-1,7	-1,1	-0,7	-0,8	-0,6	
Financement non bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Réserves	0,0	0,0	-0,4	-0,4	-0,2	
Pour mémoire:						
Recettes non pétrolières <sup>2</sup>	13,8	13,8	14,3	14,6	14,8	
Recettes non pétrolières <sup>2,3</sup>	13,8	13,8	13,8	14,1	14,3	
Solde primaire hors pétrole (définition pg) <sup>2,4</sup>	0,4	-0,4	-1,6	-2,4	-1,5	
Solde courant hors pétrole, hors dons et arriérés <sup>2</sup>	0,9	1,0	0,2	0,1	1,0	

Sources : autorités camerounaises et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> À compter de 2008, l'aide fournie à la SONARA par le biais d'une réduction des impôts est remplacée par une subvention explicite, avec une augmentation équivalente des recettes non pétrolières.

<sup>2</sup> Pourcentage du PIB hors pétrole.

<sup>3</sup> À l'exclusion de l'effet de transparence (voir note 1).

<sup>4</sup> À l'exclusion des dons et dépenses en capital financées sur ressources extérieures, dépenses de restructuration et dépenses financées sur PPTE et C2D.

Tableau 6. Cameroun : indicateurs de la capacité de rembourser le FMI, 2007-17 1/

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Projections										
<b>Obligations envers le FMI sur la base du crédit existant (Millions de DTS)</b>											
Principal	-	-	-	-	0,8	1,6	2,4	3,2	3,2	2,4	1,6
Commissions et intérêts	0,9	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
<b>Obligations envers le FMI sur la base du crédit existant ou prévu</b>											
Principal	-	-	-	-	0,8	1,6	2,4	3,7	3,7	2,9	2,1
Commissions et intérêts	0,9	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
<b>Total des obligations sur la base du crédit existant ou prévu</b>											
Millions de DTS	0,9	0,7	0,4	0,4	1,2	2,0	2,8	4,1	4,1	3,3	2,4
Milliards de francs CFA	0,7	0,5	0,3	0,3	0,9	1,4	2,0	3,0	2,9	2,4	1,8
Pourcentage des recettes publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Pourcentage des exportations de biens et services	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Pourcentage du service de la dette 2/	0,6	0,5	0,3	0,3	1,1	2,3	3,3	5,1	5,7	4,8	4,0
Pourcentage du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage de la quote-part	0,5	0,4	0,2	0,2	0,6	1,1	1,5	2,2	2,2	1,8	1,3
<b>Encours des crédits du FMI 2/</b>											
Millions de DTS	10,6	18,6	18,6	18,6	17,8	16,2	13,8	10,1	6,4	3,5	1,3
Milliards de francs CFA	7,8	13,1	13,3	13,6	12,9	11,8	10,0	7,3	4,6	2,5	1,0
Pourcentage des recettes publiques	0,4	0,6	0,7	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0
Pourcentage des exportations de biens et services	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0
Pourcentage du service de la dette 2/	7,2	12,9	13,6	15,8	16,8	18,4	16,7	12,7	9,0	5,1	2,2
Pourcentage du PIB	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage de la quote-part	5,7	10,0	10,0	10,0	9,6	8,7	7,4	5,4	3,4	1,9	0,7
<b>Utilisation nette des crédits du FMI (millions de DTS)</b>											
Décassements	5,3	8,0	-	-	-0,8	-1,6	-2,4	-3,7	-3,7	-2,9	-2,1
Remboursements et rachats	-	-	-	-	0,8	1,6	2,4	3,7	3,7	2,9	2,1
<b>Pour mémoire :</b>											
PIB nominal (milliards de francs CFA)	9 916	10 477	10 621	11 259	11 961	12 807	13 749	14 767	15 857	17 029	18 290
Exportations de biens et services (milliards de francs CFA)	2 646	3 069	2 477	2 645	2 712	2 827	2 928	3 055	3 175	3 318	3 474
Recettes publiques (milliards de francs CFA)	1 867	2 144	1 911	1 972	2 092	2 265	2 453	2 614	2 780	2 961	3 171
Service de la dette (milliards de francs CFA) 2/	107,6	100,8	98,2	85,7	77,0	63,8	59,8	57,5	51,4	48,6	44,3

Sources : estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris décaissement restant de 2,67 millions de DTS au titre de l'accord FRPC en vigueur.

2/ Le service de la dette total inclut les remboursements et les rachats au FMI.

**Tableau 7: Cameroun - Décaissements du FMI et calendrier des revues dans le cadre de l'accord FRPC, 2005-08**

Date de première disponibilité <sup>1</sup>	Conditions	Montant (Millions de DTS)
1 <sup>er</sup> novembre 2005	Approbation de l'accord FRPC par le Conseil	2,65
10 mai 2006	Achèvement de la première revue (critères de réalisation structurels et quantitatifs à fin décembre 2005)	2,65
12 janvier 2007	Achèvement de la deuxième revue (critères de réalisation structurels et quantitatifs à fin juin 2006)	2,65
29 juin 2007	Achèvement de la troisième revue (critères de réalisation structurels et quantitatifs à fin décembre 2006)	2,65
10 janvier 2008	Achèvement de la quatrième revue (critères de réalisation structurels et quantitatifs à fin juin 2007)	2,65
9 juillet 2008	Achèvement de la cinquième revue (critères de réalisation structurels et quantitatifs à fin décembre 2007)	2,65
15 septembre 2008	Achèvement de la sixième revue (critères de réalisation structurels et quantitatifs à fin juin 2008)	2,67

<sup>1</sup> Pour les décaissements passés, les dates correspondent aux dates effectives de décaissement.

## APPENDICE—LETTRE D'INTENTION

Le 11 décembre 2008

Monsieur Dominique Strauss-Kahn  
Directeur Général du Fonds monétaire international  
700 19th Street, N.W.  
Washington, D.C. 20431  
États-Unis

Monsieur le Directeur Général,

1. Le Gouvernement a poursuivi au cours du premier semestre 2008 ses efforts d'assainissement du cadre macroéconomique et de mise en œuvre des réformes structurelles, dans le contexte de son programme économique soutenu par le Fonds monétaire international (FMI) à travers la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC).
2. Les efforts déployés dans le domaine des finances publiques par le Gouvernement pendant la période de janvier à juin 2008 ont permis la réalisation de la plupart des critères et repères quantitatifs du programme à fin juin 2008 (Tableau 1). Le Gouvernement sollicite néanmoins une dérogation pour le non-respect du critère de réalisation sur le plancher du solde primaire non-pétrolier. Ce critère n'a pu être respecté en raison de la contreperformance des recettes non-pétrolières observée au premier semestre 2008, notamment des recettes non-fiscales plus faibles qu'escomptées.
3. Le Gouvernement demeure convaincu que la mobilisation des recettes non-pétrolières constitue un enjeu majeur pour le pays. A cette fin, il s'engage à redoubler d'efforts afin de renforcer les administrations des impôts et des douanes, notamment en (i) étendant à tous les contribuables les mesures de sécurisation du fichier réalisées au premier semestre 2008 pour les grandes entreprises et mettant en service le nouveau logiciel unique sécurisé d'enregistrement des contribuables d'ici fin-juin 2009, (ii) améliorant la collecte et l'exploitation des renseignements grâce à l'interconnexion Impôts-Douanes achevée en juin 2008 et le logiciel de gestion des renseignements (AREN), (iii) modernisant la sélectivité des audits, et (iv) consolidant les progrès réalisés récemment au niveau de la réorganisation des unités de gestion des contribuables par taille (en étendant la couverture géographique des unités des contribuables moyens, établissant des unités pour la gestion des petits contribuables à titre expérimental à Yaoundé et Douala, et améliorant le civisme fiscal dans les unités existantes). En outre, le Gouvernement s'engage à introduire une vignette sur les tabacs et alcools importés afin de lutter plus efficacement contre la contrebande. Ces mesures ont été inscrites dans le projet de loi de finances de 2009 et devraient contribuer à la mobilisation de recettes supplémentaires à raison de 0.2 pour cent du PIB non-pétrolier.

4. La mise en œuvre des réformes structurelles a été globalement satisfaisante, malgré le retard enregistré dans certains secteurs (Tableau 2):

- Les mesures liées aux finances publiques et au secteur financier ont été mises en œuvre, quoiqu'avec retard pour certaines d'entre elles. Un rapport trimestriel portant sur les opérations financières de la CAMPOST au dernier trimestre 2007 a été produit (critère de réalisation) et une stratégie de réforme fiscale à moyen terme a été adoptée. Les équipements nécessaires n'ayant pas été livrés à temps, des retards ont été enregistrés dans i) la connexion des systèmes informatiques des administrations des impôts et des douanes et ii) le déploiement du nouveau système de gestion informatisée de la fonction publique (SIGIPES) dans 20 administrations supplémentaires.
- Les mesures visant à améliorer le climat des affaires n'ont pas toutes été menées à terme. Le guichet unique électronique pour les douanes a pu être mis en place et a commencé ses opérations. La dotation budgétaire prévue a cependant été insuffisante pour couvrir les subventions nécessaires à la SONARA afin de compenser le manque à gagner résultant du gel des prix des carburants. Le travail technique sur la législation du commerce électronique a été finalisé, mais le projet de loi n'a pas encore été soumis au Parlement.

5. Le Gouvernement s'engage à redoubler d'efforts dans ces domaines pour rattraper les retards enregistrés. En particulier, il s'engage à soumettre le projet de loi sur le commerce électronique au Parlement en juin 2009 au plus tard. De plus, le Gouvernement a pris un collectif budgétaire permettant le décaissement des subventions en faveur de la SONARA. Ce collectif budgétaire inclut aussi le train de mesures d'urgence adopté par le Gouvernement en mars 2008 pour répondre aux doléances de la population relatives au coût de la vie (revalorisation des salaires des agents publics, suspension ou réduction des taxes et droits de douanes sur certains produits de consommation courante, et gel des prix de détail des carburants). Ce collectif budgétaire prévoit également une dotation pour des investissements supplémentaires, y compris l'achat d'un avion et le financement de la participation du Gouvernement dans un projet d'exploitation de cobalt et de nickel.

6. En ce qui concerne le secteur aérien, le Gouvernement entend poursuivre les réformes engagées pour (i) promouvoir le développement d'un service de transport efficace et fiable, (ii) améliorer les services fournis et (iii) réduire le poids du secteur sur les finances publiques. A cette fin, l'exploitation de la CAMAIR a été arrêtée en mai 2008 et les opérations de liquidation de la CAMAIR seront accélérées avec pour objectif de clôturer la liquidation en avril 2009 au plus tard. Dans ce contexte, en vue de résoudre le contentieux issu des contrats de crédit-bail signés par la CAMAIR, le Gouvernement a été amené à racheter le seul avion qui restait dans la flotte et se propose de l'utiliser pour la constitution de CAMAIRCo. En outre, la rupture du trafic entre le nord et le sud du pays qui a suivi la cessation des activités de la CAMAIR a amené les autorités à engager des démarches en vue de réunir les conditions permettant d'accélérer le démarrage de CAMAIRCo. Néanmoins, le Gouvernement est déterminé à poursuivre la privatisation de CAMAIRCo en lançant au courant de l'année 2009 l'appel d'offres pour la sélection d'un partenaire stratégique, sur la base du rapport du

conseiller financier recruté à cet effet et de la stratégie de privatisation arrêtée en consultation avec la Banque Mondiale.

7. Quant au projet d'exploitation du cobalt et du nickel, compte tenu de son importance pour le développement économique du Cameroun et des retards déjà accumulés, le Gouvernement a décidé de prendre une participation dans le capital social de la société d'exploitation afin d'en accélérer le démarrage. Une partie de cette participation sera rétrocédée au secteur privé par la suite. Le Gouvernement s'engage à mettre en œuvre les termes de ce contrat, y compris la rétrocession, d'une manière transparente afin de sauvegarder les deniers publics. Plus généralement, le Gouvernement considère le secteur minier comme une source importante de croissance économique. En vue d'en maximiser les retombées, il initiera d'ici à début 2009 des discussions avec la Banque Mondiale pour la préparation d'une stratégie de développement appropriée.

8. Le Gouvernement demeure convaincu que la mise en œuvre continue des mesures et politiques économiques sur lesquelles il s'est engagé dans le cadre de la FRPC permettra de consolider les résultats déjà obtenus, et de lutter plus efficacement contre la pauvreté tout en renforçant les perspectives de croissance. A cet effet, le Gouvernement a soumis au Parlement une loi de finances pour 2009 visant à préserver la viabilité des finances publiques et la stabilité économique, tout en augmentant les dépenses prioritaires requises pour accélérer la croissance et réduire la pauvreté. Dans cette perspective, le Gouvernement saisira l'opportunité de la détente des cours internationaux du pétrole pour supprimer progressivement les subventions au prix des carburants, et de redéployer les ressources budgétaires ainsi libérées vers les dépenses prioritaires.

9. Étant donné les résultats obtenus jusqu'à présent et les engagements pris dans cette lettre, le Gouvernement demande que le septième décaissement au titre de l'accord, d'un montant équivalant à 2,67 millions de DTS, soit mis à disposition dès l'achèvement de la sixième revue.

10. Enfin, le Gouvernement du Cameroun autorise le FMI à rendre publique la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma parfaite considération.

/s/

Inoni Ephraïm  
Le Premier Ministre et  
Chef du Gouvernement

Tableau 1. Cameroun : objectifs quantitatifs pour janvier-juin, 2008<sup>1</sup>  
(Milliards de francs CFA; cumulé depuis le 1er janvier, sauf indication contraire)

	Fin mars 2008					Fin juin 2008				
	Repères quantitatifs	Ajus- tement	Repère ajusté	Résultat	État d'avan- cement	Critères de réalisation révisés <sup>6,7</sup>	Ajus- tement	Objectif ajusté	Résultat prévu	État d'avan- cement
Plafond de la hausse des créances nettes du système bancaire sur l'administration centrale	-38	-34	-72	-134	atteint	-152	-6	-158	-165	atteint
Plancher du solde budgétaire primaire hors pétrole	24	4	28	73	atteint	-63	36	-27	-46	non atteint
Plafond de l'accumulation des arriérés de paiements extérieurs de l'administration centrale <sup>2,3,4</sup>	0	aucun	0	0	atteint	0	aucun	0	0	atteint
Plafond des nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels à moyen et à long terme contractés ou garantis par l'administration centrale <sup>2,4</sup>	0	aucun	0	0	atteint	0	aucun	0	0	atteint
Plafond du décaissement net de la dette extérieure contractée ou garantie par l'administration centrale, avec échéance de moins de 1 an <sup>2,4,5</sup>	0	aucun	0	0	atteint	0	aucun	0	0	atteint
Plancher des recettes non pétrolières de l'administration centrale	356	aucun	356	362	atteint	694	aucun	694	674	non atteint
Plafond des dépenses consacrées aux biens et services	111	aucun	111	93	atteint	222	aucun	222	217	atteint
Plafond des dépenses en liquide de la SNH										
Interventions directes <sup>2</sup>	0	aucun	0	0	atteint	0	aucun	0	0	atteint
Autres charges	4.5	aucun	4.5	3.6	atteint	9.0	aucun	9.0	5.9	atteint
Plancher de la réduction des dettes intérieures										
Dette structurée	28	aucun	28	23	non atteint	48	aucun	48	56	atteint
Dette non structurée	9	aucun	9	9	atteint	18	aucun	18	20	atteint
Plafond de l'encours des moyens de paiement non recouverts du Trésor						134	aucun	134	66	atteint
Plancher des paiements aux entreprises de services collectifs										
SNEC	2.0	aucun	2.0	2.0	atteint	4.0	aucun	4.0	4.0	atteint
AES SONEL	1.8	aucun	1.8	1.8	atteint	3.5	aucun	3.5	3.5	atteint
CAMTEL	3.3	aucun	3.3	3.3	atteint	6.5	aucun	6.5	6.5	atteint
CAMRAIL	1.0	aucun	1.0	0.6	non atteint	2.0	aucun	2.0	1.2	non atteint
SONARA	1.5	aucun	1.5	1.5	atteint	3.0	aucun	3.0	3.0	atteint

Sources : Autorités camerounaises, Banque des États de l'Afrique centrale et estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Définitions incluses dans le protocole d'accord technique.

<sup>2</sup> Sur une base continue.

<sup>3</sup> Hors arriérés de paiements extérieurs rééchelonnables.

<sup>4</sup> Millions de dollars EU.

<sup>5</sup> Hors crédits normaux liés aux importations.

<sup>6</sup> Les objectifs ci-après sont des repères quantitatifs : plancher des recettes non pétrolières; plafond des dépenses consacrées aux biens et services; plafond des dépenses en liquide de la SNH/autres charges; plafond de l'encours des moyens de paiement non recouverts du Trésor; et planchers des paiements aux entreprises de services collectifs. Les autres objectifs sont des critères de réalisation quantitatifs.

<sup>7</sup> À partir de 2008, l'aide accordée à la SONARA sous la forme de taxes moins élevées est remplacée par une subvention explicite, avec une hausse équivalente des recettes non pétrolières.

Tableau 2. Cameroun : Critères de réalisation et repères structurels pour la période juillet 2007—juin 2008

	Date butoir	État d'exécution
<b>Finances publiques et fonction publique</b>		
Achever les travaux relatifs à la rationalisation de l'identification des contribuables, à la refonte du logiciel de l'identifiant unique (IDU) et à la sécurisation du fichier unique des contribuables.	31 décembre 2007	Réalisé
Adopter une formule de révision des prix sortie SONARA et une structure simplifiée des prix des produits pétroliers permettant un ajustement automatique ( <b>critère de réalisation</b> ).	31 décembre 2007	Réalisé
Présenter au parlement un projet de loi de finances 2008 cohérent avec le programme.	31 décembre 2007	Réalisé
Achever les travaux de connexion de la Direction générale des impôts (MESURE) à la Direction générale des douanes (SYDONIA).	31 mars 2008	Réalisé avec retard
Installer le système informatique de gestion intégrée (SIGIPES) des personnels de l'État et de la solde dans 24 ministères.	30 juin 2008	Réalisé avec retard
Adopter un plan de réforme fiscale à moyen terme, basé sur le rapport de synthèse des travaux et des recommandations de la Commission de révision de fiscalité interne et de porte.	30 juin 2008	Réalisé avec retard
Ajuster les prix de vente des produits pétroliers et versement des transferts budgétaires à la SONARA tel que convenu avec les services du FMI.	Base continue	Non réalisé
<b>Secteur financier, commerce, et climat des affaires</b>		
Permettre aux transactions des obligations du Trésor à coupon zéro (marché secondaire) d'avoir lieu sur le marché financier.	31 décembre 2007	Réalisé
Présenter au parlement la loi sur la communication électronique et le paiement électronique des banques.	30 juin 2008	Non réalisé
Achever et rendre opérationnel le guichet unique électronique en vue de faciliter le commerce extérieur.	30 juin 2008	Réalisé
Supervision financière de la CAMPOST par les services du Ministère des Finances chargés du suivi des institutions financières non bancaires et production par ces services du rapport trimestriel portant sur les opérations du dernier trimestre 2007 ( <b>critère de réalisation</b> ).	30 juin 2008	Réalisé

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

CAMEROUN

**Sixième revue de l'accord triennal appuyé par la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, examen des assurances de financement et demandes de dérogation pour non-observation de critères de réalisation**

**Annexe d'information**

Préparée par le Département Afrique

Approuvée par Benedicte Vibe Christensen et David Marston

4 décembre 2008

Table des matières	Page
I. Cameroun : relations avec le FMI.....	2
II. Plan d'action conjoint Banque mondiale-FMI 2008-2009.....	9
III. Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance .....	11

## I. Relations avec le FMI

(Au 30 novembre 2008)

I. **Statut** : date d'admission : 10 juillet 1963; Article VIII

II. <b>Compte des ressources générales</b> :	<u>Millions de DTS</u>	<u>Pourcentage de la quote-part</u>
Quote-part	185,70	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	184,89	99,57
Position de réserve au FMI	0,82	0,44

III. <b>Département des DTS</b> :	<u>Millions de DTS</u>	<u>Pourcentage de l'allocation</u>
Allocation cumulative nette	24,46	100,00
Avoirs	3,00	12,26

IV. <b>Encours des achats et des prêts</b> :	<u>Millions de DTS</u>	<u>Pourcentage de la quote-part</u>
Accords FRPC	15,90	8,56

V. **Accords financiers les plus récents** :

<u>Type</u>	<u>Date d'approbation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (millions de DTS)</u>
FRPC	24/10/2005	31/1/2009	18,57	15,90
FRPC	21/12/2000	20/12/2004	111,42	79,59
FRPC	20/08/1997	20/12/2000	162,12	162,12

**VI. Projection des paiements au FMI (millions de DTS, sur la base du montant actuel des ressources utilisées et des avoirs en DTS)**

	<u>À échoir</u>				
	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>
Principal				0,80	1,59
Commissions/intérêts	0,04	0,31	0,30	0,30	0,30
Total	0,04	0,31	0,30	1,10	1,89

**VII. Mise en œuvre de l'initiative PPTE :**

	<u>Cadre Renforcé</u>
<b>I. Engagement d'aide</b>	
Date du point de décision	Oct. 2000
Aide engagée <sup>4</sup>	
Par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU)	1.267,00
<i>Dont</i> : aide du FMI (millions de dollars EU)	37,04
(équivalent en millions de DTS)	28,62
Date du point d'achèvement	Avr. 2006
<b>II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)</b>	
Montant décaissé	28,62
Aide intérimaire	11,25
Point d'achèvement	17,37
Complément décaissé sur produit d'intérêts <sup>5</sup>	5,05
<b>Total des décaissements</b>	<b>33,67</b>

<sup>4</sup> L'aide engagée en vertu du cadre initial s'exprime en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et celle qui est engagée au titre du cadre renforcé s'exprime en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

<sup>5</sup> En vertu du cadre renforcé, un complément est décaissé au point d'achèvement, qui correspond au produit des intérêts perçus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période intérimaire.

VIII. **Mise en œuvre de l'IADM :**

I. Dette admissible (millions de DTS)	173,26
Financement par : Compte IADM	149,17
Reliquat des ressources PPTE	24,09

II. Allègement de dette par mécanisme (millions de DTS)

<b>Dette admissible</b>			
<u>Date de décaissement</u>	<u>CRG</u>	<u>FRPC</u>	<u>Total</u>
Avril 2006	S/O	173,26	173,26

<sup>1</sup> L'IADM fournit un allègement intégral de dette aux pays admis à en bénéficier et qui remplissent les conditions requises. Les dons financés par le compte de fiducie IADM et les ressources PPTE servent à fournir l'allègement couvrant l'intégralité de l'encours des obligations envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible au moment où le pays est admis à bénéficier de l'allègement.

IX. **Évaluation des sauvegardes :**

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale des pays d'Afrique centrale. La dernière évaluation des sauvegardes de la BEAC a été achevée le 30 août 2004. Cette évaluation constate que, depuis l'évaluation de 2001, la BEAC a pris un certain nombre de mesures pour renforcer son dispositif et recommande la poursuite des améliorations dans les domaines des audits externe et interne, et de l'information financière. Le dernier suivi fait apparaître l'existence de certaines faiblesses, notamment dans le système de contrôles internes. Cet aspect, entre autres, du cadre des sauvegardes de la BEAC sera examiné à l'occasion de la mise à jour 2008 de l'évaluation des sauvegardes de la BEAC qui est en cours.

X. **Régime de change :**

Comme les cinq autres pays membres de la CEMAC, le Cameroun est membre d'une union monétaire et ne dispose pas d'une monnaie officielle distincte. Sa monnaie est le FCFA, qui est rattaché à l'euro au taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro. Au 11 décembre 2008, le DTS équivalait à 748,35 FCFA. Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le régime de change des pays membres de la CEMAC a été reclassé, passant de la catégorie «régime de changes sans monnaie officielle distincte» à la catégorie «régime conventionnel de parité fixe». La nouvelle classification repose sur le comportement de la monnaie commune, alors que la précédente était basée sur l'absence de monnaie officielle distincte. Elle ne reflète donc qu'un

changement de définition et ne signifie pas qu'une modification de fond ait été relevée dans le régime de change ou dans d'autres politiques de l'union monétaire ou de ses membres.

Le régime de change du Cameroun ne comporte pas de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, exception faite de celles qui sont appliquées pour des raisons de sécurité et ont été notifiées au FMI conformément à la décision du Conseil d'administration n°144-152/51.

#### **XI. Consultations au titre de l'article IV :**

Le Conseil d'administration a conclu les consultations au titre de l'article IV les plus récentes le 18 juin 2007.

#### **XII. Participation au PESF et RONC :**

L'évaluation de la stabilité du système financier du 24 mai 2000 repose sur les conclusions de la mission conjointe FMI-Banque mondiale qui a séjourné au Cameroun du 29 février au 14 mars 2000. Les conclusions de la mission PESF (Programme d'évaluation du secteur financier) ont été présentées aux autorités les 13 et 14 mars 2000 dans le contexte des consultations de l'année 2000 au titre de l'article IV. Une évaluation actualisée à été menée à bien par une mission conjointe de PESF FMI-Banque mondiale en juin 2007.

Le rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) concernant la transparence des finances publiques et des politiques monétaire et financière a été publié le 16 juin 2000.

Le module de données du RONC a été publié le 24 août 2001 (CR/01/150).

#### **XIII. Assistance technique :**

Depuis septembre 2005: détachement auprès des autorités camerounaises (et celles d'autres pays de la région) d'un expert résident du Département des finances publiques (FAD) en administration des impôts.

Juin 2008 : Mission du Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM) sur la stratégie de gestion de la dette (conjointement avec la Banque mondiale).

Mai 2008 : mission du FAD sur l'application de la nouvelle loi de finances organique.

Avril 2008 : mission du FAD sur la modernisation de l'administration fiscale.

Octobre 2006 : mission FAD aux fins d'analyser les impacts sur la pauvreté et le social du mécanisme utilisé actuellement pour les prix pétroliers.

Octobre 2006 : mission FAD (conjointement avec la Banque mondiale) aux fins d'évaluer les travaux préparatoires de la nouvelle loi organique de finance et d'examiner le système de classification des dépenses.

Mars 2006 : mission du Département des statistiques (STA) sur l'établissement de statistiques de balance de paiements.

Juillet 2005 : mission FAD sur la politique fiscale.

Mai 2005 : mission FAD sur l'administration des impôts et des douanes.

Décembre 2004 : mission STA sur l'établissement des comptes nationaux et suivi par un expert du FAD en gestion des dépenses publiques.

Octobre 2003 : mission STA sur l'établissement des comptes nationaux.

Septembre 2003 : mission FAD sur la mobilisation des recettes non pétrolières, et suivi par un expert du FAD de la gestion des dépenses publiques.

Juin 2003 : mission FAD sur la gestion des dépenses publiques.

Mars 2003 : mission FAD sur la gestion des dépenses publiques.

Novembre 2002 : mission FAD sur la gestion des dépenses publiques.

Mai 2002 : mission FAD sur la gestion des dépenses publiques.

Avril 2002 : suivi de la mission FAD sur le régime de l'impôt sur le revenu

Mars 2002 : mission FAD sur la mise en œuvre du plan d'action concernant les recettes et les dépenses publiques.

Octobre–novembre 2001 : mission FAD sur l'administration des impôts et des douanes.

Septembre 2001 : missions FAD sur l'audit du Trésor et le suivi de la pauvreté.

Juin 2000 : mission FAD sur la modernisation des douanes.

Avril 2000 : mission STA sur le Système général de diffusion des données (SGDD/RONC).

Novembre 1999 : mission FAD sur la modernisation de la direction des impôts.

Juin-juillet 1999 : mission d'assistance technique FAD sur les douanes.

Mai-juin 1999 : mission de suivi FAD sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et sur l'administration des impôts.

Janvier-mars 1999 : détachement d'un conseiller du FAD pour l'institution de la TVA.

Novembre 1998 : détachement d'un conseiller résident du FAD en gestion des dépenses publiques.

Octobre-novembre 1998 : mission STA sur le projet de métadonnées.

Septembre 1998 : détachement d'un conseiller du FAD pour la TVA.

Juillet 1998 : mission FAD pour les travaux préparatoires de la TVA.

Février 1998 : mission d'assistance technique FAD en vue d'examiner la gestion des dépenses publiques.

Novembre 1997 : mission d'assistance technique FAD en vue de préparer l'adoption de la TVA.

Janvier-février 1997 : mission du Département Afrique (AFR)/Département de l'élaboration et de l'examen des politiques (PDR), en concertation avec des experts de la Banque mondiale et du gouvernement français sur les statistiques de la dette extérieure.

Mai 1996 : mission AFR, en concertation avec des experts du Trésor français et de la Banque de France, sur le système de communication et de suivi des données budgétaires.

Février 1996 : mission FAD sur la fiscalité directe et celle du secteur agricole.

Mai-juin 1995 : mission STA sur les statistiques de balance de paiements.

#### **XIV. Représentants résidents :**

Le poste de Représentant résident du FMI à Yaoundé est occupé sans interruption depuis 1989. M<sup>me</sup> Kabedi-Mbuyi, l'actuelle Représentante résidente, est entrée en fonction en juillet 2005.

## II. Plan d'action conjoint Banque mondiale-FMI 2008-2009

Produits	Calendrier des missions	Résultat attendu
<b>A. Information réciproque sur les programmes de travail pertinents</b>		
<b>Le programme de travail du FMI</b>		
<b>Stratégie</b> : Les conseils et l'assistance technique du FMI viseront à aider le Cameroun à préserver la viabilité des finances publiques et la stabilité économique, tout en augmentant les dépenses prioritaires pour accélérer la croissance et la réduction de la pauvreté.		
AT sur l'application de la loi de finances organique	Deux missions : août et décembre 2008	Aide-mémoire en fin de mission
AT sur l'administration fiscale	Deux missions : août et décembre 2008	Aide-mémoire en fin de mission
AT sur l'administration des douanes	Mission en février 2009	Aide-mémoire en fin de mission
AT pour renforcer la gestion du Trésor	Mission en novembre 2008	Aide-mémoire en fin de mission
Sixième revue FRPC	Septembre 2008	Examen en Conseil d'administration en décembre 2008
Consultations 2009 au titre de l'article IV	Mars 2009	Examen en Conseil d'administration en juin 2009
<b>Le programme de la Banque mondiale</b>		
<b>Stratégie</b> : La nouvelle stratégie d'aide-pays visera à améliorer la gouvernance et à accélérer la croissance et le développement de l'emploi productif. Pour appuyer le rééquilibrage budgétaire et l'amélioration de la gestion des finances publiques, la Banque aidera le pays à éliminer les goulets d'étranglement qui entravent la croissance et le développement, notamment en améliorant le climat des affaires, en augmentant l'approvisionnement en énergie et en éliminant les obstacles au développement agricole.		
Soutien à la préparation du DSRP	Soutien sur le terrain	Rapport de fin d'activité d'ici mars 2009
Gouvernance et lutte contre la corruption	Septembre 2008	Note de stratégie pour la gouvernance
Stratégie d'aide-pays	Septembre 2008	Présentation au Conseil d'ici juin 2009
Politique de finances publiques pour la croissance et le développement (de concert avec la BAfD)	Deux missions : juillet et décembre 2008	Rapport en mars 2009
Développement du secteur privé (prêts, AT)	Deux missions : dates à déterminer	Aide-mémoire et présentation au Conseil d'ici juin 2009
Développement du secteur agricole (prêts, AT)	Deux missions : dates à déterminer	Aide-mémoire et présentation au Conseil d'ici juin 2009
Développement du secteur de l'électricité (garantie partielle des risques, AT)	Deux missions : dates à déterminer	Aide-mémoire et présentation au Conseil d'ici juin 2009
Renforcement des capacités en matière de transparence et de responsabilité : AT et dialogue sur les mesures à prendre	Deux missions : dates à déterminer	Aide-mémoire
Surveillance et dialogue sur les mesures à prendre : éducation, santé, environnement, réformes de l'exploitation forestière, programmes de développement communautaire, transports, secteur financier, adduction d'eau et aménagement urbain, infrastructure.	Deux missions par secteur / thème	Aide-mémoire

<b>B. Demandes de compte rendus / contributions au/sur le programme de travail</b>		
<b>Demande du FMI à la Banque</b>		
Compte rendu périodique sur l'avancée du programme		
<b>Demande de la Banque au FMI</b>		
Compte rendu macro périodique		
<b>C. Accord sur les produits et missions conjoints</b>		
Compte rendu sur l'analyse de viabilité de la dette	Mars 2009	Réunion du Conseil en juin 2009
Note consultative conjointe	Mars 2009	Réunion du Conseil en juin 2009

## III. Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance

(Au 10 décembre 2008)

	Date de l'observation la plus récente	Date de réception des données	Fréquence des données <sup>7</sup>	Fréquence de communication <sup>7</sup>	Fréquence de publication <sup>7</sup>
Taux de change	Oct. 2008	Nov. 2008	M	M	M
Avoirs et engagements de réserves internationales des autorités monétaires <sup>1</sup>	Sep. 2008	Dec. 2008	M	M	M
Monnaie centrale	Oct. 2008	Dec. 2008	M	M	M
Monnaie au sens large	Oct. 2008	Dec. 2008	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Oct. 2008	Dec. 2008	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Oct. 2008	Dec. 2008	M	M	M
Taux d'intérêt <sup>2</sup>	Sep. 2008	Dec. 2008	M	M	M
Indice des prix à la consommation	Sep. 2008	Dec. 2008	T	T	T
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> – ensemble des administrations publiques <sup>4</sup>	ND	ND	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement <sup>3</sup> – administration centrale	Sep. 2008	Dec. 2008	M	M	M (données partielles)
Stock de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale <sup>5</sup>	Sep. 2007	Dec. 2008	M	M	M
Solde du compte extérieur courant	2007	Fév. 2008	A	A	ND
Exportations et importations de biens et de services <sup>6</sup>	Juin 2008	Sep. 2008	M	M	ND
PIB/PNB	Déc. 2007	Fév. 2008	A	A	ND
Dette extérieure brute	Déc. 2007	Fév. 2008	A	A	A
Position extérieure globale	ND	ND	ND	ND	ND

<sup>1</sup> Y compris les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

<sup>2</sup> Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire et les taux des bons, obligations et titres du Trésor.

<sup>3</sup> Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

<sup>4</sup> Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

<sup>5</sup> Y compris la composition par monnaie et par échéance.

<sup>6</sup> Biens seulement, les données sur le commerce des services n'étant pas disponibles.

<sup>7</sup> Quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I); non disponible (ND).



Communiqué de presse n° 09/04  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 9 janvier 2009

Fonds monétaire international  
Washington, D.C. 20431 USA

## **Le FMI achève la sixième et dernière revue de l'accord FRPC conclu avec le Cameroun et approuve le décaissement d'un montant de 4,1 millions de dollars EU**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé, aujourd'hui, la sixième revue des résultats économiques obtenus par le Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre du programme triennal appuyé par les ressources de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC). L'achèvement de la revue permet d'effectuer le dernier décaissement prévu, d'un montant équivalent à 2,67 millions de DTS (soit 4,1 millions de dollars EU environ).

Le Conseil d'administration a également achevé l'examen des assurances financières présentées et accordé une dérogation pour la non observation du critère de réalisation relatif au solde budgétaire primaire hors pétrole, compte tenu des mesures correctrices prises.

L'accord triennal au titre de la FRPC conclu avec le Cameroun a été approuvé par le Conseil d'administration le 24 octobre 2005 (voir [Communiqué n° 05/236](#)) pour un montant équivalent à 18,57 millions de DTS (soit environ 28,5 millions de dollars EU). À l'achèvement de la cinquième revue, l'accord a été prorogé au 31 janvier 2009 (voir [Communiqué n° 08/154](#)).

À l'issue des travaux du Conseil d'administration, M. John Lipsky, Premier Directeur général adjoint et Président par intérim a fait la déclaration suivante :

«Les autorités camerounaises sont à féliciter pour les bons résultats budgétaires et la stabilisation de l'environnement macroéconomique enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord FRPC. La croissance économique a néanmoins été inférieure aux attentes et les risques d'inversion se sont accrus en raison de la baisse du cours du pétrole et de la dégradation de l'environnement économique international. La réaffirmation de la ferme volonté des autorités d'accélérer la mise en œuvre des politiques et réformes propices à la croissance, tout en veillant à préserver la viabilité des finances publiques est à cet égard, opportune.

Avec la baisse des recettes pétrolières, les autorités sont confrontées à un défi majeur qui est de maintenir une situation budgétaire viable sans remettre en cause les dépenses prioritaires. Leur aptitude à mobiliser les recettes non pétrolières sera déterminante et les chiffres de recettes inscrits dans la loi de finances 2009 sont les bienvenus. Des corrections pourraient

devoir être apportées à ces chiffres si les recettes pétrolières s'avéraient inférieures au niveau prévu dans le budget.

Il convient de saluer les efforts déployés par les autorités pour améliorer la qualité et l'efficacité des dépenses publiques. La diminution des transferts et subventions ainsi que le redéploiement des ressources au profit des dépenses prioritaires seront des facteurs essentiels. De manière plus générale, l'intention des autorités d'élaborer des projets d'investissement dans un cadrage à moyen terme et de suivre attentivement l'application de la nouvelle loi de finances organique est également digne d'intérêt.

Une gestion prudente de la dette doit rester la priorité dans la période qui en suivra l'allègement. La nouvelle stratégie de gestion de la dette prévue, qui est conforme aux directives régionales de la CEMAC, devrait être promptement appliquée.

L'accélération de la croissance économique exige une stricte mise en œuvre des réformes structurelles clés. Les autorités sont déterminées à poursuivre le renforcement du secteur financier et la libéralisation du commerce extérieur. Des réformes plus décisives des entreprises publiques et l'amélioration du climat des affaires aideraient à consolider les acquis en matière d'efficacité économique et à offrir de nouvelles perspectives à l'investissement privé.»

La FRPC est le guichet de financement concessionnel du FMI destiné aux pays à faible revenu. Les prêts financés sur les ressources de la FRPC sont assortis d'un taux d'intérêt annuel de 0,5 % et sont remboursables sur 10 ans, avec un différé d'amortissement de 5 ans ½ au titre du principal.

## **Déclaration de Laurean W. Rutayisire, Administrateur pour le Cameroun**

**Le 9 janvier 2009**

Au nom des autorités camerounaises, je tiens à remercier le Conseil d'administration et la Direction du FMI pour leur soutien continu aux efforts déployés par le Cameroun en vue de réaliser une croissance et un développement économiques soutenus. Je tiens également à remercier les services du FMI pour le dialogue constructif sur la politique économique et pour les échanges fructueux qu'ils ont eus lors de leur récente visite à Yaoundé. À l'instar des rapports des services sur les revues antérieures, les autorités ont consenti à la publication des rapports sur la sixième revue.

Depuis le lancement du programme appuyé par la FRPC en 2005, les autorités camerounaises ont réalisé des progrès considérables en matière de réforme économique. Elles ont apporté des améliorations notables aux résultats budgétaires, à la gestion des finances publiques et au maintien de la stabilité macroéconomique. Les mesures budgétaires adoptées en mars 2008 pour faire face aux perturbations sociales ont permis de rétablir la stabilité et d'atténuer les tensions exercées sur les prix. Pour l'avenir, les autorités sont pleinement conscientes de la nécessité de remédier de toute urgence aux difficultés économiques à moyen terme, et notamment de mener à bien les réformes structurelles pour promouvoir la croissance et la diversification économiques et compenser la baisse des prix des matières premières. Afin de relever ces défis, les autorités sont en train de préparer un ambitieux programme économique dans le cadre de la mise à jour du DSRP. Elles espèrent pouvoir compter encore sur l'assistance du FMI pour atteindre leurs objectifs économiques à moyen terme ; de plus, elles ont l'intention d'examiner le programme avec le FMI au premier semestre de 2009 en vue de déterminer le type d'engagement nécessaire pour appuyer leur programme de réformes.

### **I. ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE**

En 2008, les autorités camerounaises ont poursuivi leurs efforts visant à consolider le cadrage macroéconomique et les réformes structurelles. En conséquence, l'activité économique a fait preuve d'une certaine résilience malgré le ralentissement de l'économie mondiale. La croissance du PIB réel est passée de 3,5 % en 2007 à 3,9 % en 2008 grâce à la reprise de l'activité non pétrolière qui a compensé la baisse de la demande d'exportations de bois et de pétrole. L'inflation a reculé à 4,9 % en raison du gel des prix des carburants et de la baisse des prix des denrées alimentaires. L'accumulation continue des dépôts des administrations publiques a contribué à ralentir la croissance de la masse monétaire, et le crédit au secteur privé a repris, affichant une hausse de 17 %. En matière de finances publiques, l'excédent budgétaire global a dépassé les prévisions, les dépenses n'ayant pas atteint les niveaux programmés. Les investissements en capital ont également connu une hausse considérable, même s'ils restent en

deçà des niveaux prévus au programme, car les investissements financés sur ressources extérieures ont été inférieurs aux prévisions.

En ce qui concerne la mise en œuvre du programme, la plupart des critères et repères quantitatifs pour la fin juin 2008 ont été respectés. Cependant, trois cibles quantitatives ont été manquées et les autorités ont pris des mesures correctives. Le déficit primaire hors pétrole a dépassé les prévisions en raison d'un manque à gagner au titre des recettes non pétrolières ; les autorités sollicitent une dérogation pour le non-respect de ce critère de réalisation. Pour remédier à cette situation, les autorités ont redoublé d'efforts en matière d'administration des recettes dans la loi de finances de 2009. Le repère concernant le plancher des paiements à la compagnie ferroviaire nationale n'a pas été respecté non plus, car les créances de la compagnie sur l'État se sont avérées inférieures aux projections.

Dans l'ensemble, la mise en œuvre des réformes structurelles a été satisfaisante. Les mesures concernant les finances publiques et le secteur financier ont été appliquées malgré quelques retards. Un rapport trimestriel sur les opérations financières de la CAMPOST a été produit et une stratégie adoptée. La mise en place de l'interconnexion entre les administrations fiscale et douanière et du nouveau système informatique de gestion de la fonction publique a accusé du retard, les équipements n'ayant pas été livrés à temps. Afin d'améliorer le climat des affaires, un guichet unique électronique a été établi dans les services douaniers et la loi sur le commerce électronique a été finalisée. La réforme des entreprises publiques s'est poursuivie de manière satisfaisante ; les opérations de la CAMAIR ont pris fin en mai 2008 et sa liquidation se déroule selon le calendrier prévu.

## **II. POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES EN 2008**

Le cadrage macroéconomique est devenu plus difficile au second semestre de 2008, avec un PIB réel hors pétrole inférieur aux prévisions, une inflation en baisse et un déficit courant en hausse à cause du ralentissement économique mondial et de la baisse des prix des matières premières. Malgré cet environnement difficile, les autorités camerounaises sont déterminées à consolider les acquis et à combattre plus efficacement la pauvreté tout en améliorant les perspectives de croissance. Dans cette optique, elles ont adopté une stratégie économique à moyen terme visant à préserver la viabilité des finances publiques et la stabilité économique et à augmenter les dépenses prioritaires pour accélérer la croissance et la lutte contre la pauvreté.

### **Politique budgétaire**

Conformément à la stratégie à moyen terme, le budget supplémentaire de 2008 prévoit une enveloppe pour financer le programme d'urgence adopté par le gouvernement en mars 2008, afin de remédier aux troubles sociaux et de financer de nouveaux projets d'investissements dans l'agriculture, les transports et les mines, l'objectif étant de stimuler la production

alimentaire, de faciliter le lancement de CAMAIRCO et d'un projet minier d'extraction du cobalt. Pour préserver la viabilité du budget et la stabilité macroéconomique, les autorités ont décidé de maintenir des soldes positifs du compte courant hors pétrole et du compte budgétaire global.

Le budget de 2009 sera plus difficile, car on prévoit que les recettes budgétaires diminueront de 2,5 % par rapport à 2008 en raison de la baisse des cours du pétrole. Pour surmonter ces difficultés, les autorités camerounaises ont adopté quelques principes directeurs. Premièrement, face à la baisse des revenus pétroliers, les autorités ont l'intention d'intensifier les efforts visant à améliorer l'administration fiscale et douanière de façon à mobiliser des ressources additionnelles équivalent à 0,2 % du PIB. Ces efforts consistent notamment à finaliser l'interconnexion entre les directions générales des impôts et des douanes, à consolider les progrès accomplis récemment dans la réorganisation des cellules de gestion des contribuables selon leur importance, et à combattre plus efficacement la contrebande. Deuxièmement, les autorités maintiendront un solde budgétaire courant hors pétrole positif, de sorte que les dépenses courantes seront entièrement couvertes par les recettes non pétrolières. Dans ce contexte, les autorités ont l'intention de financer principalement les projets d'investissement dans les secteurs prioritaires — tels que l'agriculture, l'énergie, les routes, l'éducation et la santé — au moyen de recettes pétrolières et d'une gestion judicieuse de la dette. Troisièmement, les autorités sont déterminées à améliorer l'efficacité de la dépense publique. À cet égard, elles s'emploieront à renforcer les capacités de l'administration en matière de préparation, d'exécution et de suivi des projets d'investissement. Elles profiteront également de la baisse des cours internationaux du pétrole pour éliminer progressivement les subventions aux prix de détail des carburants et pour réduire les transferts afin de réorienter les ressources budgétaires vers les secteurs prioritaires. Si les revenus pétroliers s'avèrent nettement inférieurs aux prévisions du budget, les autorités sont prêtes à réduire les dépenses non prioritaires, à mobiliser d'autres ressources non pétrolières et, au besoin, à effectuer des tirages sur les dépôts de l'État à la banque centrale ou à prendre toute autre mesure jugée nécessaire en consultation avec le FMI.

### **Réformes structurelles**

Les autorités camerounaises sont déterminées à redoubler d'efforts pour accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles. Le projet de loi sur le commerce électronique sera soumis au parlement avant la fin juin 2009. S'agissant du transport aérien, les autorités ont l'intention d'intensifier les efforts visant à promouvoir un service efficace et fiable et à en réduire le poids sur les finances publiques. À cette fin, les autorités ont accéléré la mise en place de CAMAIRCO en nommant une nouvelle équipe de gestion de cette nouvelle compagnie aérienne ; les appels d'offres seront lancés au début de 2009 en vue de choisir un partenaire stratégique. Dans ces circonstances, et afin de régler avec les créanciers internationaux un différend relatif aux contrats de location, les autorités ont décidé d'acheter le seul aéronef

restant de la flotte de CAMAIR. Pour ce qui est du projet minier d'extraction du cobalt et du nickel, et compte tenu de l'importance stratégique de ces secteurs pour la croissance économique et des difficultés déjà rencontrées, les autorités ont décidé de participer au capital de la compagnie afin d'accélérer son démarrage.

Pour améliorer le climat des affaires, les autorités sont en train de préparer un plan de développement du secteur privé en collaboration avec les représentants du secteur, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, tout en augmentant les investissements relatifs aux infrastructures. Dans le secteur financier, les autorités sont en train d'appliquer un plan d'action visant à approfondir l'intermédiation financière. À cet égard, elles envisagent le meilleur moyen de fournir des services financiers dans les zones rurales et de faire progresser la restructuration de CAMPOST. En matière commerciale, les autorités ont accepté d'exhorter leurs partenaires de la CEMAC à libéraliser les échanges régionaux en réduisant le tarif extérieur maximum de 30 % à 20 %, en éliminant les exonérations, les surtaxes et les taxes à l'exportation, et en harmonisant les règles d'origine.

### **III. CONCLUSION**

Les autorités camerounaises continuent à mettre en œuvre le programme appuyé par la FRPC de manière satisfaisante malgré un environnement intérieur et international difficile. Au cours des trois dernières années, elles ont accompli des progrès considérables dans l'exécution des réformes, grâce à un ferme engagement à préserver la stabilité macroéconomique et la viabilité des finances publiques, engagement résultant d'une bonne internalisation du programme.

Compte tenu de leurs antécédents positifs en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques et des réformes et les mesures correctives qui ont été prises, je sollicite, au nom des autorités camerounaises, l'achèvement de la sixième revue de l'accord FRPC en cours ainsi que le soutien du Conseil pour une dérogation au non respect du critère de réalisation relatif au plancher du solde primaire hors pétrole. Compte tenu des mesures judicieuses prises par les autorités en matière d'endettement, y compris les actions prudentes en matière d'emprunt et les efforts de bonne foi déployés pour conclure des accords avec les deux créanciers privés qui subsistent, je sollicite également l'appui du Conseil pour conclure la revue des assurances de financement. Les autorités camerounaises se réjouissent de l'assistance du FMI dans la poursuite de leurs objectifs de développement. Elles ont déjà pris plusieurs mesures axées sur l'avenir en vue de préparer un nouveau programme économique qui fera l'objet de consultations avec le FMI.